12e année — N° 218 — 10 Mars 1936 Prix : 2 francs

la Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

DANS CE NUMÉRO :

R. LOUZON

A bas le Traité de Versailles !

■

LE CONGRÈS DE TOULOUSE

R. HAGNAUER

Un très bon Congrès pour le Syndicalisme

R. L.

Impressions d'un non-syndicable

M. CHAMBELLAND

Compte rendu non officiel

■

P. MONATTE

MARCEL MARTINET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 54, rue du Château-d'Eau — PARIS (10e)

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire

(Paraissant le 10 et le 25)

◆

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

◆

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne*
54, rue du Château-d'Eau, Paris-10e

◆

PERMANENCE :

Tous les soirs, de 18 à 19 heures

◆

Téléph. : **BOTzaris 21-02**

◆

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux :
Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 218

(10 mars 1936)

A bas la guerre ! A bas l'Union sacrée !

A bas le Traité de Versailles !..... R. LOUZON.

Le Congrès de Toulouse

Un très bon congrès pour le syndicalisme ..... R. HAGNAUER.

Impressions d'un non-syndicable.. R. L.

Compte rendu non officiel..... M. CHAMBELLAND.

La résolution d'unanimité.

La résolution des Correcteurs.

La représentation des syndicats.

Les délégués syndicaux d'atelier...

Marcel Martinet..... P. MONATTE.

Un article de Paul Faure.

Le nouvel organe du nationalisme intégral.

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Collection de la « Révolution Prolétarienne »

PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

par J. F. HORRABIN
traduit de l'anglais par J. PÉRA
(45 CARTES)

Prix : 9 francs *QUATRIÈME MILLE*

DEUX ANS D'INDOCHINE

UN FLEUVE DE SANG

UNE BROCHURE

Prix : **UN** franc

Expédiés franco contre un mandat envoyé à notre compte de chèques postaux : *Révolution Prolétarienne*, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-10e (Compte n° 734-99 Paris).

A bas la guerre ! A bas l'union sacrée !

Dans son discours radiodiffusé du dimanche 8 mars, M. Albert Sarraut a exalté l'union totale du peuple français en face de la « provocation hitlérienne ». Il a répété ses paroles le 10 mars, à la Chambre, sans qu'aucun des représentants « ouvriers » le démentît.

Eh bien ! non, monsieur Sarraut. Vous vous abusez. Il existe, dans le mouvement ouvrier français, des hommes, un courant qui ne participent point à cette abdication.

Comme son aîné le groupe de la « Vie Ouvrière » en 1914, le groupe de la « Révolution prolétarienne » reste aujourd'hui fidèle à l'internationalisme et à la lutte de classe, opposé à toute union avec la bourgeoisie française, hostile à toute adhésion à la guerre qui se prépare.

La plus dure leçon de 1914 n'est-elle pas que la guerre contre le militarisme n'a pas tué le militarisme ? Le peuple allemand est seul capable de se débarrasser de Hitler. Une nouvelle guerre ne pourrait que retarder sa libération.

Nous ne marchons pas !

Que, dans les syndicats, les internationalistes se retrouvent et qu'ils agissent pour que la classe ouvrière ne soit pas de nouveau conduite à l'abattoir, quels que soient les prétextes mis en avant.

A bas la guerre ! A bas l'union sacrée !

La « REVOLUTION PROLETARIENNE ».

A BAS LE TRAITÉ DE VERSAILLES !

Depuis longtemps, nous disions que toute la politique du Parti communiste, tant à l'égard de la classe ouvrière qu'à l'égard des autres classes sociales, n'était déterminée que par une seule considération : la **préparation à l'union sacrée,** à l'union sacrée pour la guerre contre l'Allemagne.

Maintenant, c'est chose faite; le dernier masque est tombé. Le manifeste que le Parti communiste a osé lancer après la réoccupation de la zone rhénane, et que l' « Humanité » du 8 mars a publié, est formellement et exclusivement un appel à l'union sacrée, à l' « **union de la nation française** », comme ils disent. Union nationale qu'on déclare encore destinée à défendre la paix (qui donc oserait réclamer ouvertement la guerre ?), mais qui demain sera toute prête pour **faire la guerre** contre ceux dont on dénonce dès aujourd'hui la « provocation ».

Or, quelle est donc cette provocation ?

Cette provocation, l'occupation de la zone rhénane, n'est autre que **la suppression de la clause la plus monstrueuse du traité de Versailles.**

La clause en vertu de laquelle une partie considérable de l'Allemagne, la plus riche et la plus peuplée de son territoire, est soumise au feu des canons français, sans avoir le droit de se mettre à l'abri de ce feu, sans avoir le droit d'établir quoi que ce soit pour le combattre.

Je sais que ce sont des choses sur lesquelles la presse française, de quelque opinion dont elle se réclame, a eu le soin d'étendre un voile pudique, mais ce n'est pas parce qu'il n'y a peut-être pas 1.000 Français sur 40 millions qui « réalisent » la situation faite à l'Allemagne par la démilitarisation de la zone rhénane, que cette situation n'en est pas moins celle-ci :

Il y a, à l'heure actuelle, tout le long de la frontière allemande, à quelques kilomètres de celle-ci, installés dans de puissants abris bétonnés, des canons formidables qui portent certainement à plus de 100 kilomètres (les Berthas portaient déjà à 120 kilomètres) et qui, sans doute, portent à 200 kilomètres et même davantage.

Il s'ensuit que toute cette zone soi-disant démilitarisée est en réalité une zone couverte par le tir de l'artillerie française, tir contre lequel il est interdit à l'Allemagne — en vertu de Versailles et de Locarno — de se défendre ! Mayence, Coblentz, Cologne, Essen même dit-on, peuvent être, du jour au lendemain, bombardés par les canons actuellement existant sur les frontières française et belge, et il est interdit aux Allemands d'établir quoi que ce soit pour défendre Mayence, Coblentz et Cologne !

Voilà ce que signifie exactement la « démilitarisation » de la zone rhénane. Dès lors, n'avais-je pas raison de dire qu'elle constitue une des clauses les plus monstrueuses, la plus monstrueuse, du traité de Versailles ?

Pour que la paix soit, pour qu'elle soit **possible**, il faut, certes, pas mal de conditions, mais personne ne me démentira si je dis que la première condition c'est qu'aucun peuple ne soit opprimé par un autre, ne se sente tenu en état de vasselage par un autre. Or comment veut-on qu'un peuple ne se sente pas opprimé, lorsqu'il lui est interdit de se défendre contre un canon qui le couvre de son feu ! Je le demande aux patriotes français, et, par patriotes, j'entends non pas seulement les chauvins, mais les patriotes les plus modérés, tous ceux qui admettent tant soit peu la « défense nationale », que penseraient-ils s'il leur était interdit d'installer tout moyen de défense entre la frontière allemande et une ligne allant de Châlons à Dijon, alors que sur cette frontière seraient établis des canons pouvant atteindre Châlons et Dijon, pouvant couvrir de leur feu la Lorraine et l'Alsace, la plus grande partie de la Champagne et de la Bourgogne ? Ne trouveraient-ils pas cette situation intolérable ? Comment peuvent-ils alors penser que la situation fait aux Allemands par la démilitarisation de la Rhénanie n'était pas aussi intolérable pour les 99 centièmes du peuple allemand ?

On l'a déjà dit maintes fois, mais il est bon de le répéter encore aujourd'hui : c'est le traité de Versailles où, plus précisément, ce sont certaines clauses monstrueuses du traité de Versailles — au premier rang desquelles il faut ranger la démilitarisation de la zone rhénane, sans contre-partie du côté français — qui ont fait l'hitlérisme. Que Hitler et le petit clan qui l'entoure poursuivent une politique **impérialiste** à longue échéance, c'est une chose qui, pour moi, ne fait pas de doute. J'ai essayé d'en analyser les aspects principaux dans un article déjà ancien de la « R. P. ». Mais le peuple allemand, lui, dans son ensemble, n'est pas impérialiste. La seule chose qu'il veut, c'est se débarrasser des stipulations monstrueuses du traité de Versailles. Durant quelques années, il a pu les supporter tant bien que mal, estimant, à tort ou à raison, que c'était une rançon inévitable de la défaite. Mais lorsque, au fur et à mesure, le temps passait, et que le vasselage, loin de s'atténuer demeurait et même s'aggravait, — lorsque les promesses de démilitarisation générale contenues dans le traité de Versailles se traduisirent par une augmentation des armements de toutes les puissances voisines de l'Allemagne, — lorsque la démilitarisation de la zone rhénane se traduisit par l'établissement à 10 kilomètres de la frontière allemande d'une zone de fortifications d'une valeur **offensive** considérable (car couvrir le territoire ennemi d'obus est bien, je crois, une action offensive), — le peuple allemand s'aperçut qu'il était joué, que ce que l'on voulait c'était le maintenir à perpétuité en vasselage, le tenir à perpétuité sous la botte de la France. D'où sa réaction! D'où ce fait — que nous avons eu tant de peine à comprendre à l'époque, précisément parce que nous ne réalisions pas suffisamment la situation que le traité de Versailles faisait au peuple allemand — ce fait que le peuple allemand s'est jeté dans les bras de Hitler. Il s'est jeté dans les bras de Hitler parce que celui-ci lui promettait avant tout l' « égalité de droits », c'est-à-dire la disparition de son vasselage.

La base de la puissance hitlérienne, c'est la lutte contre les ignominies du traité de Versailles. Au fur et à mesure que Hitler fait disparaître celles-ci, sa popularité s'accroît, mais les raisons profondes de sa puissance se trouvent diminuées.

Notre rôle, à nous, ne peut consister qu'à aider le peuple allemand à dissocier l'hitlérisme et son immonde politique intérieure d'avec la lutte contre le traité de Versailles, en œuvrant nous-mêmes pour aider à la disparition de celui-ci, en nous opposant de toutes nos forces à tout ce que pourront tenter les impérialismes français et russe pour en maintenir les clauses.

Les ignominies de l'hitlérisme ne doivent pas nous faire oublier les ignominies du traité de Versailles, — bien moins encore nous faire prendre parti pour elles.

A bas le traité de Versailles !

R. LOUZON.

Histoire d'hier...
Histoire d'aujourd'hui ?
LISEZ
Le Mouvement Ouvrier pendant la Guerre
par A. ROSMER
qui vient de paraître aux éditions de la Librairie du Travail

Un très bon Congrès pour le Syndicalisme

Des impressions sur le Congrès de Toulouse ? Un bon congrès — un très bon congrès.

Un effort quasi unanime pour ne rien dire qui puisse déchaîner de nouvelles bagarres de tendances. Ce fut naturel et heureux, en ce congrès de fusion. Il reste maintenant à obtenir que nos assemblées syndicales puissent tout entendre, sans violence, sans réaction immédiate des auditeurs, sans réaction retardée de la presse qui vit en marge de la C.G.T. (cf. l'*Humanité* et articles contre Boville, Biso, Mathé). Dans toutes les assemblées syndicales, il faut créer un climat d'unité, non par le silence et l'abdication, mais par la tolérance mutuelle. Aucun militant ne doit piétiner méchamment les sentiments respectables d'une tendance du mouvement ouvrier ; aucune tendance ne doit s'employer à déshonorer un militant jugé dangereux et indésirable.

Un très bon congrès... pour le syndicalisme.

Les votes sur la structure confédérale, sur les incompatibilités sont significatifs et définitifs. L'unanimité, à propos de l'orientation, s'est groupée sur des thèses syndicales, pour une action syndicale, contre toute aventure dangereuse. On aura beau exploiter, d'un certain côté, le discours de mon ami Delmas. Celui-ci n'a jamais oublié que le S.N. qu'il représente s'est toujours prononcé pour l'indépendance du syndicalisme et contre toutes les guerres.

Un très bon congrès... qui aurait été meilleur encore, si depuis des années on n'avait pas écouté avec méfiance du côté de la C.G.T. nos interventions pour un enrichissement de la propagande syndicale, un renforcement de l'action syndicale. Si d'excellents camarades, dont la sincérité n'est pas douteuse, ont cherché, hors du mouvement syndical, un aliment pour leur passion révolutionnaire, nous en portons tous la responsabilité, à divers degrés. L'union de tous les syndicalistes dans la construction et dans l'action peut seule permettre de rassembler dans la C.G.T. toutes les énergies prolétariennes.

On nous reproche d'avoir « bloqué » avec le bureau ex-confédéré, que nous avons souvent critiqué et combattu sans ménagement. Il resterait à prouver que nous avons modifié nos thèses fondamentales.

On trouverait dans nos articles de la *R.P.* (*La classe contre les cohues* de juin 1934, *Le salut par le syndicalisme* de juillet 1935, sans oublier les articles de Chambelland en faveur d'un plan syndicaliste) des formules que nous n'avons pas eu à renier. Au congrès de fusion, nous étions placés devant le dilemme : plan de la C.G.T. ou programme du Rassemblement populaire. Pouvions-nous hésiter ? Nous avons choisi. J'ajoute que nous nous sommes déterminés, Chambelland, Charbit, Fronty et moi, sans nous consulter préalablement.

Nous aurions pu sans doute nous isoler des deux grands courants qui divisaient le congrès. On voudra bien croire que ce n'est pas la crainte d'être écrasés numériquement qui nous a animés. Nous avons l'expérience de ces « écrasements » qui nous ont toujours laissés indemnes. Mais, comme à Japy en 1931, nous avons jugé qu'il était préférable de prendre notre place dans la majorité d'hier, dans l'unanimité d'aujourd'hui. Notre syndicalisme révolutionnaire n'est pas une position intellectuelle, c'est un moteur d'action. Nous allons là où nous pouvons agir efficacement.

Car, enfin, actuellement, comme il reste entendu que le Plan n'exclut pas le rassemblement sur un programme de revendications immédiates, comme il contient l'espoir de conquêtes immédiatement réalisables, tout le débat porte sur les réformes de structure, ou plutôt sur les possibilités des réformes de structure. Celles-ci pourront-elles s'accomplir sans prise révolutionnaire du pouvoir ? (Encore faudra-t-il définir exactement ce que nous entendons par prise du pouvoir). Mais ce débat même ne contrarie pas l'adhésion unanime du congrès au Plan. C'est dans l'action qu'il se résoudra. Et ce qui importe, c'est que la C.G.T. soit considérée par tous comme la seule autorité capable d'imposer les transformations révolutionnaires que tous ses militants espèrent.

Ajoutons, pour conclure sur ce point, que le ton des discours de Belin et de Jouhaux a certainement favorisé le rapprochement des syndicalistes de toutes tendances.

Une dernière impression... joyeuse — sans réserves, celle-là. En marge du congrès, nous nous sommes retrouvés entre amis de la *R.P.*, connus et inconnus. L'atmosphère de confiance fraternelle qui a régné pendant nos conversations et nos repas nous a donné, plus encore que les effusions du congrès, « le coup de remontoir » dont on parlait à la sortie. Depuis onze ans, nous avons mené de rudes batailles, connu pas mal d'écœurements. Ma foi, nous ne paraissons pas trop aigris, pas trop acariâtres, pas trop « porc-épic ». Et nos aînés : Lucie Colliard et Louzon n'étaient pas les moins gais d'entre nous.

Joie, sans réserves... Non, deux réserves.

On aurait bien voulu, cependant qu'on parle d'une nouvelle union sacrée, voir et entendre Dumoulin qui semble définitivement reconquis par le syndicalisme.

On aurait surtout souhaité au milieu de nous la présence de Monatte. L'unité syndicale, l'indépendance du syndicalisme, thèmes victorieux à Toulouse. L'œuvre de Monatte, l'œuvre de la *R.P.* n'a-t-elle pas préparé cette victoire ? Si oui, pourquoi ferions-nous preuve aujourd'hui d'humilité et de mauvaise humeur ?

Roger HAGNAUER.

◇◇◇

IMPRESSIONS d'un NON-SYNDICABLE

Les camarades m'avaient dit : il faut que tu viennes à Toulouse. Il faut que nous puissions donner aux lecteurs de la *R.P.*, en plus des impressions de délégués au congrès, celles d'un assistant qui, de la table de la presse, pourra avoir une vue peut-être plus objective, plus extérieure en tous cas, que celle des militants plongés dans la bataille syndicale quotidienne et dans la bataille du congrès. Je me suis exécuté et ai assisté de bout en bout aux trois premières journées du congrès de la nouvelle C.G.T.

Ce qui m'y a le plus frappé, c'est la *permanence des questions essentielles* qui se posent au mouvement ouvrier. Tout le congrès a, en effet, été dominé par une seule et unique question : celle de l'indépendance du mouvement syndical. Que ce soit à propos des statuts ou à propos du Plan, une seule et même question était, en réalité, en discussion : celle de l'indépendance.

Pour les statuts, il s'agissait de savoir, dans la question des incompatibilités, si, en pouvant envoyer au Bureau confédéral leurs élus ou les membres de

leurs comités directeurs, les partis pourraient être, en fait, les directeurs du mouvement syndical.

Dans l'adhésion à la Fédération Syndicale Internationale ou l'ajournement de cette adhésion jusqu'à ce que l'I.S.R., autrement dit les pseudo-syndicats russes, ait fusionné avec la Fédération Syndicale Internationale, c'était encore la question de l'indépendance qui était en jeu, puisqu'il s'agissait de mettre la Fédération syndicale en demeure d'accepter dans son sein de soi-disant syndicats qui ne sont, en réalité, que des organes administratifs de l'Etat et d'un parti.

Dans la question, enfin, de la modification de structure de la C.G.T. par nomination directe de la Commission administrative par le congrès, il ne s'agissait de rien d'autre que d'implanter au sein de l'organisation syndicale les principes de la « démocratie » politique, c'est-à-dire la réduction du droit de souveraineté au droit de voter, tous les deux ans ou tous les quatre ans, pour des individus auxquels on donnait, en les élisant, tout pouvoir jusqu'à la prochaine « élection ». Pour le syndicalisme, comme d'ailleurs pour le soviétisme sous sa forme originelle — et ce fut là, soit dit en passant, la raison principale de l'adhésion enthousiaste apportée par nombre de syndicalistes à la Constitution soviétique — le camarade qui est chargé par l'organisation d'une fonction quelconque n'est qu'un simple mandataire, un délégué qui exerce son mandat sous le contrôle constant de ceux qui le lui ont confié, et qui est toujours révocable par eux. Cela s'oppose donc entièrement à la conception démocratique politique par laquelle le mandant (l'électeur) n'exerce tout juste sa souveraineté que pour s'en dépouiller au profit de celui qu'il élit. L'élection par le congrès des membres de la Commission administrative ou du Bureau confédéral aurait fait de ceux-ci les maîtres souverains de la C.G.T. pendant les deux années qui séparent deux congrès successifs, puisque, élus par le congrès, ils n'auraient eu à répondre de leurs votes que devant le congrès suivant. Désignés au contraire par les délégués des Fédérations et des Unions, les membres du Bureau confédéral et de la C.A. sont toujours révocables par ceux-ci et soumis à leur contrôle permanent; le fonctionnement même des Fédérations et des Unions, en rapports *directs* et constants avec le Bureau confédéral, permettant constamment un tel contrôle. Ainsi, même dans cette troisième modification proposée aux statuts, il s'agissait bien encore de l'indépendance du syndicalisme, puisqu'il s'agissait de maintenir le principe syndical du *délégué contrôlé* contre le principe politique de l'*élu* investi de *confiance*.

Et ce fut encore la question de l'indépendance du mouvement syndical, et elle seule, qui fut posée, en fait, à propos du plan.

Qu'est-ce que contenait au juste le plan de la C.G.T. et qu'est-ce que contenait au juste le plan du « Front populaire »? Peu de gens le savaient. Les mesures proposées par l'un étaient-elles préférables à celles contenues dans l'autre ? Oserais-je dire que tout le monde, à peu près, s'en fichait ? La question n'était pas là. La question unique était de savoir si la C.G.T. aurait *son* plan, ou si elle se contenterait d'adopter le plan d'un parti politique ou d'une quelconque salade de partis politiques, se mettant ainsi purement et simplement à la remorque de ceux-ci. Après avoir refusé, dans la question des statuts, de confondre ses hommes avec les hommes des partis politiques, la C.G.T. allait-elle confondre son programme avec le programme des partis politiques ? Telle était la vraie question, celle que chacun sentait et que tous les discours posèrent, plus ou moins explicitement, et cela encore n'était autre que la question de l'indépendance.

Mais, à propos du plan, se greffa une autre question, qui se greffe toujours sur celle de l'indépendance, et qui n'en est d'ailleurs qu'un aspect particulier.

Tous les orateurs communistes qui parlèrent contre le plan de la C.G.T. tinrent à peu près ce langage : la C.G.T. doit se limiter à la défense des revendications immédiates des travailleurs, elle ne doit pas aller plus loin, elle ne doit pas avoir de visées *sociales*. Ce qu'ils critiquaient le plus, et même uniquement, dans le plan de la C.G.T., c'était tout ce qui, dans celui-ci, visait à des transformations sociales. Cela non point parce qu'ils jugeaient les mesures proposées inopérantes — ce que, pour notre part, nous n'aurions pu qu'approuver — mais parce que s'occuper de la transformation sociale, ce n'est pas l'affaire des syndicats ! En un mot, c'était, comme il fallait s'y attendre, la reprise de la vieille théorie guesdiste du « syndicat école *primaire* du socialisme », qui ne doit en être que l'école primaire, le « parti » s'arrogeant le droit d'en être seul l'école « supérieure », en se réservant toutes les tâches de transformation politique et sociale, tout ce qui dépasse le cadre étroit des revendications matérielles quotidiennes.

Eh bien! tout cela ce n'est pas particulièrement neuf ! L'indépendance du syndicat à l'égard des partis, le droit et même le devoir pour le syndicat de s'occuper de tout ce qui a trait à l'émancipation des travailleurs, à leur émancipation totale et sous ses formes les plus élevées, ce sont des questions essentielles qui n'ont pas cessé d'être débattues au sein du mouvement ouvrier, depuis qu'il existe un mouvement ouvrier.

Comme chacun sait, ce sont les questions qui n'ont cessé de se poser à la C.G.T. durant sa première période, au cours des années 1900-1910, et que le Congrès d'Amiens a particulièrement illustrées; mais ce sont aussi les questions qui s'étaient posées au cours de la quinzaine d'années précédentes, durant la lutte qui mit aux prises la Fédération Nationale des Syndicats et la Fédération des Bourses du Travail; ce furent aussi celles qui, sous l'Empire, mirent aux prises les sociétés ouvrières de la Première Internationale et le parti blanquiste; il serait facile de remonter encore plus haut.

La question unique à laquelle fut consacrée ce congrès confédéral d'unité de 1936 est donc exactement la même que celle qui fut l'axe de toute la politique ouvrière intérieure depuis un siècle; c'est là la constatation de fait qui me semble, avant tout, ressortir du congrès.

Il me paraît que la conclusion qui s'impose ne peut-être que celle-ci : pour qu'un antagonisme de cette sorte se manifeste avec une pareille constance, il faut qu'il corresponde à quelque chose de profond, ce ne peut être simple opposition entre « tendances » différentes, ce ne peut être qu'une opposition entre *classes* différentes. La lutte de la classe ouvrière française pour l'indépendance de son mouvement propre, du mouvement ouvrier proprement dit, c'est-à-dire, à l'heure actuelle, du mouvement syndical, n'est que la lutte de la classe ouvrière pour la défense de ses propres intérêts et de sa propre émancipation contre les intérêts de clans, de castes ou d'autres classes, dont les organes ne se prétendent les « représentants » ou les « défenseurs » de la classe ouvrière que pour se servir d'elle comme d'un moyen, d'une arme, afin de défendre leurs intérêts à eux et atteindre leurs buts à eux, — non ceux du prolétariat.

R. L.

Les travaux du Congrès de Toulouse

(COMPTE RENDU NON OFFICIEL)

Les résultats du Congrès d'unité de Toulouse peuvent être résumés comme suit :

1° Le Congrès a adopté la thèse des ex-confédérés sur la structure confédérale, l'incompatibilité des mandats syndicaux et politiques et l'adhésion à la Fédération Syndicale Internationale. Ces trois votes successifs ont donné des chiffres ne présentant que peu d'écart. Une majorité massive d'environ 2.600 syndicats disposant de 5 700 voix a triomphé d'une minorité de 1.100 syndicats disposant de 2.600 voix. Sur aucune des questions, les ex-unitaires n'ont obtenu le tiers des syndicats, ni le tiers des voix;

2° En ce qui concerne l'action future de la C.G.T., les ex-unitaires avaient fait présenter par leur Fédération des Métaux le programme du Rassemblement populaire qu'ils opposaient au Plan de la C.G.T. Mais lorsque la discussion fut terminée, ils déclarèrent renoncer à ce choix, demandèrent un vote d'unanimité, et, finalement, se rallièrent à un texte qui, confirmant l'adhésion donnée avant le Congrès par les représentants de la C.G.T. au programme du Rassemblement populaire, déclare que la C.G.T. « exigera la réalisation » des revendications contenues dans ce programme; ce texte comporte aussi l'adoption du Plan de la C.G.T. Aucune voix ne s'éleva contre cette résolution ; aucune abstention ne se manifesta : elle fut donc bien une résolution d'unanimité.

La résolution d'unanimité

Le Congrès confirme l'adhésion donnée par les représentants du mouvement syndical au programme dressé par le Comité du Rassemblement populaire, en vue de mobiliser les masses populaires françaises pour l'amélioration de leur sort et pour la défense et le triomphe de la liberté et de la paix.

La C.G.T., dans tous ses éléments, soutiendra par une lutte incessante les revendications contenues dans ce programme dont elle exigera la réalisation et qu'elle associe étroitement aux revendications propres à la classe ouvrière et aux réformes de structure énoncées dans le Plan de la C.G.T. : fonds national de chômage, semaine de quarante heures, salaire minimum, grands travaux, contrats collectifs, contrôle ouvrier.

Le Congrès déclare, avec la plus grande fermeté, qu'il ne suffit pas d'énoncer devant le peuple des revendications et des aspirations qui lui sont chères; il faut, sous peine de déceptions cruelles et graves dans leurs conséquences, les faire passer dans la réalité.

Le Congrès affirme la nécessité d'arracher au grand capitalisme le pouvoir exorbitant qui lui permet de s'opposer à la réalisation de ces revendications, de spolier les salariés, les consommateurs et les épargnants et bafouer tous les jours la volonté populaire.

Le Plan de la C.G.T. vise à ce but en réclamant des transformations profondes dans la structure économique, notamment la nationalisation du crédit et des industries-clés dans lesquelles réside actuellement toute la puissance des oligarchies financières et industrielles.

En adoptant ce Plan, le Congrès confirme l'opposition absolue qui existe entre les intérêts des salariés que le syndicalisme a pour mission de défendre et les intérêts du capitalisme qu'il combat; cette opposition implique la nécessité de l'action indépendante des syndicats agissant comme force opposée aux puissances financières et industrielles et utilisant tous les moyens d'action leur permettant de lutter efficacement contre le capitalisme.

En conséquence, le Congrès indique que la participation officielle des organisations confédérées à des organismes divers (organismes de direction économique et d'application du Plan, comité de gestion, conseil économique, B.I.T., S.D.N.) ne saurait être considérée comme une forme d'intégration du syndicalisme dans l'Etat ou de collaboration avec le patronat dès l'instant que cette participation s'exerce sous le libre mandat et le contrôle permanent des organisations syndicales pour la défense de l'intérêt général des classes laborieuses contre les privilèges intolérables des oligarchies.

La discussion sur la structure les cumuls et l'adhésion internationale

Le Congrès commence effectivement ses travaux le lundi à 15 heures. Il décide de discuter ensemble les trois grandes questions posées devant les syndicats : structure, incompatibilités, adhésion internationale. Sans doute n'avait-on pas le temps de sérier les débats. Ils y auraient cependant gagné en clarté, et peut-être aussi en contenu.

Lavenir

Lavenir, des instituteurs du Rhône, ouvre la discussion en apportant à la tribune deux préoccupations : la constitution d'Unions locales dans toutes les localités et la réorganisation de la presse confédérale. Il est dommage que la première de ses idées n'ait pas plus retenu l'attention. Quant à sa proposition de suppression du *Peuple*, elle arrivait fort mal à propos : le mouvement syndical ne peut abandonner, surtout en ce moment, le moyen d'expression moderne que constitue un quotidien.

Semard

Semard apporte le point de vue écrit des ex-unitaires. Il débute par une affirmation, nullement prouvée, selon laquelle les deux courants du Congrès traduiraient l'opposition doctrinale entre Proudhon et Marx. Semard réclame l'autonomie des Unions départementales et la nomination des organismes dirigeants par le Congrès lui-même. Tout cela est très bien en théorie, mais ne sait-on pas que la pratique qui fut celle de la C.G.T.U. aboutissait au résultat contraire ? Jamais Unions départementales ou régionales ne furent moins libres que les Unions de la C.G.T.U. Quant à la nomination de la Commission exécutive par le Congrès, ce dernier était, dans la C.G.T.U., mis en présence d'une *liste officielle*, préparée à l'avance par la Commission exécutive sortante, ce qui, évidemment, enlevait toute valeur réelle à son pouvoir de nomination : le résultat était absolument identique à ce qui se passait dans la vieille C.G.T.

Après avoir réclamé l'autonomie des Unions et des Fédérations, Semard demande — contradiction criante et que personne n'a relevée — la concentration, la centralisation de l'organisme syndical.

Puis, abordant la question des incompatibilités, il déclare que « *personne, parmi les ex-unitaires,*

ne songe à placer le syndicalisme sous la dépendance et la tutelle d'un parti politique ». C'est heureux ! Il n'y a pas si longtemps que, dans la C.G.T.U... Selon Semard, l'interdiction d'appartenir au Comité central d'un parti est une sanction insupportable. Il pose la question de l'incompatibilité de la fonction syndicale avec un mandat gouvernemental, évoquant l'exemple de Jouhaux à Genève.

Enfin, Semard désire l'établissement d'une liaison entre les deux Internationales syndicales en vue de réaliser l'unité syndicale internationale.

Piquemal

Piquemal, le militant des Indirectes, l'ancien « 22 », réclame le rajeunissement des cadres par l'application de la non-rééligibilité des fonctionnaires. Combien il avait peu de chances d'être entendu ! Il y a beau temps que les ex-unitaires ont fait litière d'une disposition qu'ils avaient incluse dans les premiers statuts de la C.G.T.U. !

On entend alors un jeune ex-unitaire, *Dijon*, des Employés, qui, tout bonnement, invoque à l'appui de son point de vue favorable au cumul des mandats l'exemple de la Fédération nationale des Syndicats ! Or, il s'agit précisément de cette Fédération guesdiste qui, au bout de quelques années, se disloqua, justement parce qu'elle était le type même de l'organisation syndicale sous la tutelle d'un parti. Exactement l'exemple à ne pas suivre !

Capocci

Le secrétaire de la Fédération des Employés, *Capocci*, défend la Charte d'Amiens contre le reproche d'avoir été un document anarchiste : « *La Charte d'Amiens, c'est la classe ouvrière se déclarant majeure.* » Pour l'Internationale, la position défendue par Semard aboutirait à cette autonomie que l'on était d'accord pour condamner sur le terrain national. En ce qui concerne les incompatibilités, il est inexact de parler d'aggravation : tout le monde sait très bien qu'être membre du Comité central d'un parti compte souvent beaucoup plus qu'être parlementaire de ce parti.

Hagnauer

Hagnauer se déclare nettement adversaire de tout cumul : « *Nous nous prononçons*, dit-il, *pour l'incompatibilité absolue de la fonction de membre du bureau confédéral avec une fonction politique quelle qu'elle soit. Nous ne nous embarrassons pas de textes ni de considérations historiques sur les pourparlers qui ont conduit à l'unité. Sur ce point, notre opinion n'a jamais varié. Nous pensons que les camarades appelés à diriger la Confédération Générale du Travail ne doivent jamais oublier qu'ils représentent la C.G.T. Si nous sommes partisans de la liberté absolue pour les syndiqués d'agir comme il leur convient au point de vue politique, nous n'admettons pas la même liberté pour les militants qui dirigent la C.G.T. : nous pensons qu'ils n'ont pas le droit de faire un geste, de prononcer une parole qui pourraient entraîner pour la C.G.T. des répercussions fâcheuses. On nous objectera que ces camarades ne sont pas entièrement libres. C'est vrai. Mais nous pensons que, du moment qu'ils ont été appelés à l'honneur de diriger le mouvement confédéral, ils peuvent accepter quelques sacrifices qui ne les diminuent pas, mais, au contraire, les honorent davantage.* »

L'élection de la Commission administrative par le Congrès ? Hagnauer repousse cette solution — séduisante à première vue — qui aboutirait à soustraire la C.A. à tout contrôle entre les congrès.

« *Et puis, le Congrès de la C.G.T. n'est pas une réunion d'hommes qui, une fois les travaux terminés, se dispersent pour ne se retrouver que deux ans plus tard. Le Congrès est la représentation des syndicats. Quand il est terminé, le syndicat continue, car il est à la base l'organisme permanent de la C.G.T. C'est d'ailleurs pourquoi les délégués des unions et des fédérations au C.C.N. devraient être régulièrement mandatés sur toutes les questions à l'ordre du jour, et notamment l'élection de la Commission administrative.* »

Hagnauer est pour le maintien de l'adhésion à la F.S.I. A ce propos, il reprend une idée jadis émise par Fimmen de donner un rôle plus important aux secrétariats professionnels internationaux. Ceux-ci sont capables d'une action plus internationaliste, étant donné leur constitution, que les centrales qui se placent avant tout sur le terrain national.

En terminant, Hagnauer pose le problème de la guerre et de l'action syndicale contre la guerre, problème auquel les derniers événements diplomatiques viennent de redonner toute son importance.

« *Il est temps, pour la classe ouvrière, d'avoir sa politique internationale distincte de celle de tous les gouvernements quels qu'ils soient. La dernière chance qui reste contre la guerre réside dans l'action du prolétariat international.* »

Fidèle aux résolutions du Syndicat National, Hagnauer votera la résolution déposée par le Syndicat des correcteurs parisiens contre toutes les guerres.

Mathé

Je passe sur l'intervention de *Bergé*, des Cheminots du Midi, qui ne fait que paraphraser le texte lu par Semard.

Mathé, des Postiers, élève contre les cumuls le danger de la dualité des disciplines. « *Si un secrétaire de la C.G.T., soumis à la discipline confédérale, était en même temps secrétaire d'un parti politique, les mandats reçus de ces deux organismes étant contradictoires, ou bien ce serait l'indépendance du syndicalisme qui serait compromise, ou ce serait l'abandon de la discipline à l'endroit du parti.* »

Les cumuls, c'est aussi la dispersion des activités : « *Les mouvements politiques peuvent apporter demain des déceptions cruelles pour les travailleurs. Il faut que ceux-ci puissent garder leur confiance à leur organisation syndicale. Si nous avançons lentement sur la route du progrès, c'est que nous n'avons pas assez d'activités. Que les militants choisissent le domaine où ils veulent agir.* »

Enfin, à propos de la guerre, Mathé lance une formule saisissante : « *Plutôt la servitude que la guerre, parce que de la servitude on en sort, tandis que de la guerre on n'en revient pas.* »

Taché

Taché, des Instituteurs de Seine-et-Marne, repousse les cumuls au nom de la pratique syndicale : « *Si la thèse de Semard triomphe, si la centralisation et le cumul sont adoptés, vous verrez les répercussions redoutables pour vos Unions et pour vos syndicats lors des élections prochaines. Un seul parti, le parti communiste, a revendiqué la possibilité du cumul. Nous ne voulons pas que l'investiture syndicale soit utilisée pour les campagnes électorales par aucun candidat, par aucun parti.* »

Là-dessus ou à peu près se termine la première séance de discussion.

Raynaud

Mardi matin. La discussion reprend. *Raynaud* aborde le problème des incompatibilités par un exemple dont il tire une conclusion pour le moins osée : « *Le grand militant du mouvement syndical espagnol, le grand théoricien du syndicalisme pur, du syndicalisme suffisant à tout, Pestaña est à l'heure actuelle député aux Cortès. Loin de l'en blâmer, je l'en félicite !* »

Malheureusement pour Raynaud — et Charbit devait le lui faire remarquer un peu plus tard — l'exemple ne vaut rien. En effet, depuis des années, *Pestaña ne détient plus aucun mandat syndical*. Il a fondé un parti nouveau, le « Parti syndicaliste », et c'est comme candidat de ce parti qu'il vient d'être élu. Donc, aucun rapport avec le cumul des mandats.

Mais l'intervention de Raynaud porte surtout sur la structure confédérale. Il dit de bonnes choses, mais en oubliant — Raynaud oublie vite — qu'elles sont démenties par la pratique que lui et ses camarades en ont faite à la C.G.T.U. Il voudrait aussi — et ceci paraît assez peu compatible

avec l'ancienne structure confédérale qu'il avait d'abord défendue — qu'une certaine proportionnelle fût établie pour le C.C.N. Voici sa thèse :

« *Ne pensez-vous pas qu'il n'est pas souhaitable de confier, quand il s'agit de puissantes fédérations ou de puissantes U.D. comme la Fédération des cheminots ou comme l'Union de la région parisienne, à un seul délégué les responsabilités énormes à prendre dans un C.C.N., surtout dans cette période où la direction de beaucoup de fédérations et d'unions est composée sur la base de la parité ? Aussi, nous demandons au Congrès de bien considérer le caractère modéré et applicable de la proposition de l'Union des Syndicats de la région parisienne. Nous demandons que les unions et fédérations jusqu'à* 50.000 *adhérents aient deux délégués et deux voix; nous demandons qu'au-dessus de* 50.000 *les fédérations et U.D. aient une voix supplémentaire par* 100.000 *ou fraction de* 100.000 *adhérents supérieure à* 50.000.

« *Dans l'état actuel des choses, cela donnerait à la région parisienne quatre délégués; à la Fédération des cheminots, quatre délégués. Cela n'aurait pas sur l'ensemble de la composition du C.C.N., quant à la multiplication du nombre des présents, de grandes conséquences, mais cela mettrait un peu plus de démocratie dans la représentation des unions et des fédérations au C.C.N.* »

Raynaud termine en soutenant les propositions ex-unitaires relatives à l'adhésion internationale.

Monmousseau

C'est là-dessus aussi que va porter l'exposé de *Monmousseau*, qui déclare notamment : « *Il faut le dire très loyalement : il n'y a pas, quoi qu'on en dise, de véritable Internationale pour le moment. C'est là une cause de bien des malheurs pour d'autres que pour nous.*

« *Puisqu'il n'y a pas de véritable Internationale, il faut donc la créer. Le Congrès se doit d'apporter son effort de compréhension, son effort de volonté pour que la C.G.T. soit justement le lien, la force motrice de cette unité syndicale internationale. Le Congrès en tient les possibilités dans ses mains. Je sais bien qu'on nous propose l'adhésion de la C.G.T. à la F.S.I. Je sais bien qu'on déclare — et je ne mets la bonne foi de personne en doute — que par cette adhésion la C.G.T. unifiée, forte de toute la confiance des travailleurs de ce pays, pourra travailler, travaillera pour l'unification des forces internationales. Peut-être, mais il faut bien dire aussi que dans certains milieux, en dehors d'ici, on ne voit pas d'un très bon œil même l'unité que nous avons réalisée dans notre pays. Il y a beaucoup de scepticisme et il y a beaucoup de critiques sur la valeur et sur les conditions de notre unité nationale dans la direction de la F. S. I.* »

Monmousseau doute des possibilités d'action de la C.G.T. à l'intérieur de la F.S.I. : « *La C.G.T. française, avec son million de membres, au sein de la F.S.I., non seulement aura à lutter contre un esprit assez hostile et parfois très hostile à l'unité syndicale internationale, mais elle ne comptera que pour une unité au sein de la F.S.I. Et vous savez, l'expérience peut aisément le démontrer, qu'il y a deux dangers. Savez-vous que la guerre pourra être plus facilement amenée sous nos pas que l'unité syndicale internationale ?* »

C'est alors que Monmousseau défend l'idée que la classe ouvrière ne peut pas se prononcer contre toutes les guerres. A l'aide d'une citation de Jaurès, qu'il conviendrait de rechercher dans son texte et à sa date, il évoque — évoque seulement — l'attitude de la classe ouvrière devant une guerre à laquelle participerait l'U.R.S.S. Pas de doute possible : si la France capitaliste entrait dans cette guerre aux côtés de l'U.R.S.S., la classe ouvrière française devrait y entrer aussi aux côtés de sa bourgeoisie. Ce serait l'union sacrée.

Voici la citation de Jaurès produite par Monmousseau :

« *Le pays qui, le premier, réalisera la société socialiste verra se dresser contre lui la coalition des Etats dans lesquels existe la domination capitaliste. Ce pays serait perdu s'il n'était capable de répondre aux canons par des canons et aux obus par des obus.* »

Monmousseau ajoute :

« *Je me borne à donner cette citation pour déclarer devant le Congrès, pour traduire du moins devant le Congrès, ce sentiment profond des masses, cet instinct des classes et des masses, car nous sommes certains que les syndicalistes français, que les travailleurs français ne resteront pas passifs ni neutres dans la défense des conquêtes socialistes, dans la défense des conquêtes ouvrières, et, je le dis ici ouvertement, dans la défense de l'Union des républiques soviétiques.* »

La motion du Syndicat des Correcteurs

Le Congrès d'Unité réuni à Toulouse proclame l'irréductible opposition de la classe ouvrière française organisée à toute guerre.

Considérant que toute guerre est avant tout une défaite du prolétariat puisque, en tout pays, il est appelé à en faire les frais et qu'en premier lieu elle postule son union nécessaire avec la classe bourgeoise;

Considérant également que par les moyens de destruction mis en action la guerre moderne ferait retomber l'univers civilisé dans une barbarie telle que pour plusieurs générations toute reconstruction vraiment humaine serait impossible,

Le Congrès déclare :

Qu'en aucun cas, pour quelque raison et en vertu de quelque pacte que ce soit, la classe ouvrière ne donnera son adhésion ni matérielle ni morale à la guerre;

Et qu'enfin elle lui opposera toute sa force par la grève générale.

Charbit

Charbit intervient ensuite, et ce n'est pas du goût de tout le monde. On n'aime pas entendre, du côté ex-unitaire, quelques dures vérités comme, par exemple, celle-ci : le Parti communiste vient de voter la confiance à Sarraut, qui fut le ministre de l'intérieur du 9 février 1934, dans le cabinet Doumergue, donc le responsable des assassinats commis par la police ce soir-là.

Charbit exprime sa vive satisfaction de voir se tenir le Congrès d'unité; mais à sa joie se mêle une inquiétude : celle de voir que le débat central porte sur les incompatibilités. La question semblait réglée par les accords préalables; mais les choses n'ont pas été comprises, de part et d'autre, de la même façon. Que pense-t-on du rôle dirigeant d'un parti dans la vie syndicale ? Il faut écarter tout ce qui peut être cause de conflits dans les syndicats; il faut aussi que les militants puissent se consacrer entièrement à leur activité syndicale. Dans l'ancienne C.G.T.U. elle-même, certains militants syndicaux ont abandonné leur mandat syndical lorsqu'ils ont été investis d'un mandat politique.

« *Il faut utiliser les leçons des expériences passées. Nul ne peut nier l'effritement des effectifs de la C.G.T.U. Nous sommes contre le cumul des fonctions de direction dans les partis et dans le syndicat. Tendrait-on de nouveau à la « direction unique » ? Il ne faut pas s'exposer à voir renaître les crises qui ont agité la C.G.T.U.*

« *On a parlé d'une incompatibilité entre mandats gouvernementaux et mandats syndicaux au nom de la lutte de classe. Mais le Parti communiste est devenu un des principaux artisans du Front Populaire; ce n'est pas là un organisme de lutte de classe : c'est un organisme de collaboration de classe. Politique de la S.D.N., politique des pactes, c'est encore de la collaboration.* »

Conclusion :

« *Pour éviter d'entraîner la classe ouvrière dans toutes ces variations, il ne faut pas que les diri-*

geants des partis politiques soient aussi dirigeants du mouvement syndical. »

Froideval

Voici maintenant *Froideval*. Il défend, certes, le maintien à la F.S.I. Sur les incompatibilités, sa démonstration est piquante :

« *Nous ne verrions pas très bien à la tête de notre Confédération Générale du Travail l'universitaire Marcel Déat, qui est cependant un syndicaliste, puisqu'il adhère à la Fédération de l'enseignement, mais qui est tout de même un homme politique.*

« *Nous ne verrions pas très bien à la tête de notre C.G.T. M. Daladier ancien président du conseil, universitaire, qui peut-être est syndiqué également et qui représenterait le parti radical.*

« *Nous ne verrions pas très bien non plus le citoyen Jacques Doriot, représentant d'une certaine tendance ouvrière, et qui est toujours syndiqué métallurgiste.* »

Au nom de Doriot, les délégués ex-unitaires entrent en fureur. Notez-le bien, ce sont les mêmes qui, naguère, criaient aussi furieusement : « Vive Doriot ! » Ce sont eux et leur parti qui ont fait Doriot. Qu'ils en gardent la responsabilité !

Quant à l'exemple des cheminots qui ont, à la majorité, décidé de pratiquer les cumuls dans leur fédération, Froideval en précise l'étrange caractère :

« *Au même moment où nos camarades cheminots, dans un congrès de fusion qui a retenu l'attention du mouvement ouvrier de ce pays, plaçaient à la tête de leur Fédération des militants responsables d'un parti politique, ils décidaient, pour leur activité future, l'adoption presque unanime — en tout cas à une grosse majorité — d'un principe qui, dans les conditions d'action déterminées par certaines nécessités, permet de dire que la Fédération des cheminots, à ce même moment, s'engage à ne pas répondre au mot d'ordre de la C.G.T. en ce qui concerne la grève générale.* » (1)

Le coup est direct. Il porte.

Neumeyer

Après une intervention de Mazoyer, *Neumeyer*, mis en cause et, dans une certaine mesure, *utilisé* par Semard, vient mettre les choses au point :

« *Sur un premier point, Semard a fait part de l'opinion que nous avons exprimée lorsqu'il s'est agi de la représentation des syndicats dans les organismes gouvernementaux. Je me suis reporté au texte. Le voici. J'ai dit dans mon intervention, qui a été approuvée par le Congrès : « Qu'indépen-« dance ne signifie pas rupture de relations avec « les gouvernements, étant entendu que ces rap-« ports seront conditionnés par deux choses, et « c'est sur ce point qu'insistait Semard, c'est que « que les camarades qui seront chargés de les pra-« tiquer seront sous le contrôle et auront un man-« dat de leur organisation.* »

« *Nous n'avons rien à renier de ce que nous avons déclaré et je pense que, sur ce point, c'est tout le Congrès qui devrait être unanime, y compris le bureau confédéral d'aujourd'hui et, je l'espère, celui de demain, pour affirmer cette opinion.* »

Par ailleurs, Neumeyer est partisan d'une certaine centralisation des fédérations : « *Le Congrès serait bien inspiré s'il donnait à sa commission le mandat de pousser le bureau confédéral, de pousser le Comité national et la C.A. à préparer ces centralisations de fédérations d'industrie, ces centralisations de syndicats dans l'Union des syndicats, pour permettre à la classe ouvrière de lutter plus efficacement contre le patronat et contre les pouvoirs publics.* » (2)

(1) Il s'agit de l'adoption par le Congrès fédéral du referendum obligatoire pour toute décision de grève des cheminots.

(2) Il y a une expérience de resserrement des fédérations qui fut faite à la C.G.T.U. Elle fut concluante. Neumeyer aurait, croyons-nous, intérêt à se reporter à ses enseignements.

Pour les incompatibilités, Neumeyer donne un exemple précis :

« *La grève ! nous avons besoin de toute notre indépendance, nous avons besoin qu'aucune pression ne soit exercée sur nous pour la décider d'abord et pour la faire ensuite. Et je vous donne là encore à penser ce que sera l'attitude de ce camarade qui, demain, pourra être membre dirigeant d'un parti politique qui, lui, pourra être partisan de la grève, alors que la C.G.T. ne le sera pas. La situation inverse, d'ailleurs, pourra jouer et elle a joué dans d'autres pays.* »

Jouhaux

La discussion est close. *Bothereau*, secrétaire adjoint de la C.G.T., donne quelques précisions relatives aux statuts, puis la parole passe à Jouhaux, au nom des membres ex-confédérés du bureau provisoire.

Jouhaux dit, tout d'abord, à Semard — qui « encaisse » :

« *Quand on veut faire de l'histoire, il ne faut pas la faire avec sa pensée et en la substituant à la réalité des événements historiques. Or, la charte d'Amiens a été une réaction du mouvement syndical contre l'emprise que le parti socialiste voulait exercer à l'égard, sinon du mouvement syndical, tout au moins de ses militants.*

« *Et les auteurs de la résolution d'Amiens ne sont pas des anarchistes, ce sont des socialistes. Et ceux qui ont voté avec le plus de passion pour la charte d'Amiens, ce sont des militants qui appartenaient au mouvement syndical, oui, qui avaient placé le mouvement syndical sur le plan de leur préoccupation immédiate, mais qui appartenaient, aussi, aux partis politiques.* »

Sur les incompatibilités, Jouhaux précise qu'il ne s'agit pas de nier ou de combattre les partis politiques :

« *Chaque fois que les circonstances ont nécessité la collaboration entre les forces ouvrières économiques et les forces ouvrières politiques, cette collaboration s'est faite et elle s'est faite, comme le disait Jaurès, dans la plénitude des indépendances réciproques. Elle s'est faite pour des buts déterminés, pour un temps déterminé, en laissant à chacun la liberté de son action.*

« *Dans le présent, la Confédération n'a-t-elle pas appliqué la même conception ? Faut-il rappeler à ce congrès et à Semard lui-même que, le 6 février 1934, c'était la C.G.T. qui prenait l'initiative de réunir dans ses bureaux tous les partis de gauche pour se dresser ensemble contre le fascisme menaçant ? Il n'a pas dépendu de nous qu'à ce moment cette collaboration s'établit et quand nous avons constaté que les partis étaient dans l'impossibilité de s'entendre, même devant le danger le plus pressant, nous avons dit : Il n'y a qu'un moyen de vous réunir malgré vous, c'est de décider de notre propre action : nous ferons la grève générale et vous nous suivrez.* »

L'indépendance, déclare Jouhaux, doit exister également à l'égard des gouvernements, de tous les gouvernements. A une interruption visant le cas Delattre en Belgique, Jouhaux réplique :

— *Je ne suis pas plus comptable des actes du gouvernement belge que je ne le suis de ceux du gouvernement russe.*

Jouhaux précise ensuite le caractère qu'il attribue à la participation au Bureau International du Travail et à la Société des Nations. Et il ajoute :

« *Comme il me serait facile aujourd'hui de triompher de toutes les critiques que l'on a apportées à cette tribune et en d'autres lieux ! il me suffirait de reprendre et de comparer l'attitude passée et présente du gouvernement des Soviets lui-même, de reprendre les déclarations de son représentant le plus autorisé, Litvinoff, pour justifier toute la politique qu'avant lui et peut-être avec plus de prescience j'ai accomplie au sein de la S.D.N.* »

Evoquant la déclaration de Monmousseau, il dit : « *Il ne suffit pas de venir à cette tribune déclarer dans un élan de sincérité et de loyauté qui fait honneur à celui qui l'a eu : « Demain, si le pays*

« qui a commencé sa révolution sociale était attaqué, vous ne pourriez pas rester neutres. »

« Ce n'est pas ainsi que la question se pose.

« La question qui se pose pour nous, c'est d'empêcher par notre action que la guerre ne devienne la triste réalité; c'est de nous refuser, dès maintenant, à nourrir la guerre et à la préparer dans les faits. Notre action, c'est d'être d'accord avec ce que je considère comme la décision la plus importante jamais prise au Conseil de la S.D.N. : la désignation de l'agresseur. »

Enfin, en ce qui concerne l'Internationale, deux points à retenir :

1° Les fédérations appartiennent presque toutes aux Secrétariats professionnels internationaux. Or, ces Secrétariats sont des organes de la F.S.I. On ne peut quitter la F.S.I. comme centrale et y rester par l'intermédiaire des Secrétariats professionnels internationaux (3).

2° *« N'oubliez pas* — a dit Jouhaux — *que dans certains pays les organisations et leurs militants ne considèrent pas seulement les Centrales nationales pour le nombre de membres inscrits, mais par rapport aux conditions dans lesquelles la liberté syndicale est respectée, et il est bien évident que ces questions devront être débattues au sein de la F.S.I. avant que l'unité soit réalisée. S'il m'était possible, à ce propos, de donner un conseil discret dans l'espoir qu'il parviendra aux oreilles de ceux qui ont intérêt à le connaître, je dirais : vous qui voulez qu'on respecte votre formation et que vos conditions d'organisation ne soient pas soumises à discussions publiques, ne portez pas un jugement à contre-sens sur les conditions d'organisation dans les autres pays. »*

Frachon

Après Jouhaux, c'est, au nom des deux membres ex-unitaires du bureau provisoire, *Frachon* qui parle. Comme c'est facile ! Il glisse sur tous les problèmes qui viennent d'être discutés. On l'entend seulement dire que l'entente n'a cessé de régner entre les hommes du bureau provisoire. Toutefois, sur les cumuls, il fait une déclaration importante :

« Peut-on penser que je pourrais préférer une place de député à un poste d'honneur dans le mouvement syndical ? » (4)

C'est net ! Lui et Racamond se soumettront donc à la règle d'interdiction des cumuls qui, ils le savent, va être votée. Mais ce qui devait dominer l'intervention de Frachon, c'est le passage suivant:

« On a parlé des gouvernements. Nous aussi, pas souvent, mais quelquefois, nous sommes allés chez les ministres, nous irons encore plus souvent et quand ce sera nécessaire avec Jouhaux, Belin ou un autre. Nous ne nous sentirons pas diminués.

« Nous irons chez les ministres, comme des dirigeants d'une grande organisation, non comme des gens qui espèrent en la bonne volonté, en la collaboration des ministres bourgeois.

« Nous signerons même des compromis, mais comme des combattants qui en passent avec des ennemis encore au pouvoir, mais avec la certitude de les abattre.

« Le problème n'est pas d'avoir des contacts ou non avec les gouvernants; il est d'avoir la foi dans la classe ouvrière, dans la puissance du prolétariat et dans la puissance de la C.G.T. unique que nous sommes en train de bâtir à chaux et à sable.

« La même chose pour le B.I.T. et pour la S.D.N. et pensez-vous que pour nous ce soit une affaire d'Etat d'aller discuter au Bureau international du travail ?

« Qu'on y aille. Nous demandons même qu'on y aille.

(3) Sur le rôle à donner à ces organismes, Jouhaux s'est déclaré à peu de chose près d'accord avec Hagnauer.

(4) Ainsi se trouve démenti Jacques Duclos qui, au C.C. du Parti communiste, en octobre 1935, avait déclaré : *« Notre ami Frachon sera l'année prochaine député d'Aulnay-sous-Bois. »* (*Cahiers du Bolchevisme* du 1er novembre 1935, page 1322.)

LA REPRÉSENTATION des SYNDICATS

1.739 délégués titulaires (aucun suppléant n'avait été admis) représentaient 3.834 syndicats disposant de 8.137 voix (1). Voici la liste de ces syndicats, fédération par fédération :

FÉDÉRATIONS	NOMBRE DE SYNDICATS	NOMBRE DE VOIX
Agriculture	76	126
Alimentation	153	224
Bâtiment	304	508
Bijouterie	4	9
Bois	26	51
Céramique	11	23
Chapellerie	12	29
Cheminots	618	1.355
Coiffeurs	29	38
Cuirs et Peaux	48	78
Dessinateurs	3	5
Eclairage	109	262
Employés	104	152
Enseignement	63	93
Feuillardiers	8	9
Fonctionnaires	553	1.044
Habillement	51	76
Instituteurs	86	448
Livre	162	312
Métaux	155	395
Papier-Carton	5	8
Pharmacie	49	71
Ports et Docks	49	145
Postiers	284	719
Produits chimiques	17	37
Services publics	162	375
Services de santé	70	158
Spectacle	49	99
Syndicats maritimes	27	80
Sous-sol	70	173
Tabacs	34	104
Textile	105	289
Tonneau	12	15
Transports	102	263
Travailleurs de l'Etat	151	351
Verriers	17	22

(1) Ces totaux officiels ne correspondent pas tout à fait à ceux que l'on obtient en additionnant les chiffres par fédération.

« Mais que nous ayons l'illusion mortelle que le B.I.T. nous apportera les quarante heures sans combat, ce serait nier toute l'expérience de notre mouvement ouvrier, nier la lutte de classes et nous ne le voulons pas.

« Que nous allions à la S.D.N. et qu'on y défende, comme Jouhaux l'a fait et comme il le fera demain, la paix et le désarmement, que nous nous emparions de cette idée magnifique lancée par Litvinoff au nom du gouvernement soviétique : « Il faut rechercher l'agresseur ».

« Mais n'ayons pas cette illusion mortelle que les discussions à la S.D.N. empêcheront la guerre; ayons confiance dans nos organisations, dressons le bloc compact de nos syndicats. »

Ce ralliement total à la politique de la majorité confédérale depuis 1914 soulève les bravos des délégués ex-confédérés; mais il jette un trouble visible dans l'esprit des délégués ex-unitaires.

L'ironiste qu'est le camarade Biot — qui préside — ne peut s'empêcher de commenter :

— *Faites silence ! Plus nous avançons et mieux nous nous connaissons.*

Les votes

Après quoi, on procède aux trois votes, dont voici les résultats (5) :

1° *Structure confédérale :*

(5) Ce sont encore là les chiffres provisoires.

Pour les propositions ex-confédérées : 5.700 voix (2.628 syndicats) ;
Pour les propositions ex-unitaires : 2.609 voix (1.112 syndicats) ;
Abstentions : 141 voix (51 syndicats).
2° *Incompatibilités :*
Pour l'incompatibilité : 5.508 voix (2.569 syndicats) ;
Contre : 2.411 voix (1.301 syndicats) ;
Abstentions : 132 voix (41 syndicats).
3° *Affiliation internationale :*
Pour l'adhésion à la F.S.I. : 5.463 voix (2.566 syndicats) ;
Contre : 2.513 voix (1.051 syndicats) ;
Abstentions : 243 voix (82 syndicats).
Nous sommes au mardi soir, et le premier point de l'ordre du jour est liquidé.

La discussion sur l'orientation de la C. G. T.

Le temps est précieux. Bien qu'il soit tard, le Congrès décide, sitôt les trois votes acquis, d'aborder sans désemparer le second point de l'ordre du jour. Ma tâche de journaliste devient ici un peu délicate car, à ce moment, j'ai abordé la tribune pour y défendre un point de vue dont je revendique, est-il besoin de le dire ? l'entière responsabilité.

Comme j'ai la sensation de devoir des comptes aux lecteurs de la *R. P.*, je m'en acquitterai en leur soumettant le résumé de mon intervention d'après l'analytique :

« *Chambelland* (Livre) appartient à une catégorie qui est à la fois ex-unitaire et ex-confédérée puisqu'il est rentré avec ses camarades à la C.G.T. à la suite de la motion de Japy. Comme les anciens membres du Comité des 22, il se réjouit de voir leurs espoirs réalisés. L'unité, on a dit qu'elle était une opération arithmétique, une addition ou une multiplication des forces. Je suis, dit l'orateur, de ceux qui ajoutent : « L'unité, c'est une fusion. » Il faut faire la fusion non seulement des organisations, mais des mentalités; la fusion des espoirs.

« Pour faire la fusion, il faut que chacun apporte quelque chose dans le creuset. Mais il est nécessaire que ce quelque chose soit mûri; on ne peut indéfiniment prolonger les expériences ; il faut, à un moment donné, tirer la leçon des expériences.

« L'orateur est de ceux qui ont apporté des critiques au plan de la C.G.T. Certaines de ces critiques peuvent subsister; d'autres ont été écartées par l'évolution des événements eux-mêmes. Dans le plan, les réformes de structure participent d'une illusion généreuse, mais redoutable : on ne peut pas exproprier les expropriateurs en faisant l'économie d'une révolution; on ne peut pas porter atteinte au principe du régime sans bouleversement violent. Mais ces réformes de structure permettront à la classe ouvrière d'obtenir des droits nouveaux. La révolution n'est pas pour demain; mais on peut sans attendre la réalisation du but final travailler à l'atteindre. A cet égard, nous voudrions voir figurer dans le plan l'institution des délégués d'atelier. C'est le seul moyen de mettre fin à la terreur patronale qui empêche l'action syndicale sur le lieu même de la production. L'unité reconstituée, c'est à la base même qu'il faut porter notre effort. Il faut accroître la force des Fédérations industrielles; un travail intense de recrutement syndical s'impose. Une véritable C.G.T. doit s'appuyer avant tout sur les Fédérations d'industrie.

« Nous demandons aussi qu'on fasse une place aux revendications immédiates. Il ne suffit pas de réclamer de grands travaux, il faut entreprendre l'organisation des chômeurs.

« Mais on oppose au plan de la C.G.T. le programme du Front populaire. L'adhésion au programme du Front populaire est inutile et même dangereuse. Si un gouvernement de Front populaire réalise ce programme, il n'est pas utile de dire que la classe ouvrière le soutiendra. Et si, au contraire, comme tant d'autres, ce programme est oublié au lendemain des élections, la porte sera ouverte au fascisme dans notre pays dans la mesure où les organisations syndicales auront engagé leur responsabilité. Le jour de la faillite que certains d'entre nous prévoient, il faut que la C.G.T. puisse constituer un rempart. Le 7 février, lorsque la C.G.T. est allée trouver le gouvernement, elle a constaté son effondrement ; il ne faut pas l'oublier. De même lorsque von Schleicher a souhaité l'intervention des masses syndicales contre Hitler, il s'est heurté à une fin de non-recevoir. Nous voulons éviter l'une et l'autre expérience.

« Griffuelhes disait à Amiens : « *Il y a ceux qui regardent vers le pouvoir et ceux qui veulent l'autonomie complète.* » Fidèles à l'esprit d'Amiens, nous voulons demeurer indépendants de tous les gouvernements. Tant qu'il y aura des ouvriers, il leur faudra des syndicats pour se défendre.

« Puisqu'il faut choisir, notre choix est fait : nous voterons pour le plan de la C.G.T.. »

La camarade Barthez

Après une intervention de *Doucet*, où on ne discerne vraiment rien d'essentiel, la parole est à la camarade *Barthez*, des instituteurs de l'Hérault. Elle n'est pas très « Front populaire » :

« *Dans le Front populaire, il y a des hommes qui ont soutenu de leurs votes les cabinets Laval et Doumergue. D'autre part, aucun parti politique n'a abandonné son programme pour celui du Front populaire. Pourquoi la C.G.T. abandonnerait-elle son Plan et serait-elle la seule à abandonner ses propres revendications ? Même devant un gouvernement de Front populaire le syndicalisme doit conserver son visage et son indépendance.*

« *Allons plus loin : les partis même les partis d'extrême-gauche, ont modifié leur attitude devant les décrets-lois. Le syndicalisme doit dire qu'il ne croit pas à l'humanisation des décrets-lois et qu'il continue à vouloir leur abrogation.* »

La soirée se termine par une intervention de *Rius*, une des nouveaux secrétaires de la Fédération unifiée de l'Agriculture.

Biso

Mercredi matin. *Biso*, délégué des correcteurs parisiens, demande, en réponse à Lavenir, le maintien du *Peuple*, et, même, sa parution sur six pages. Puis il parle de la guerre, question pour laquelle il est spécialement mandaté :

« *Nous demandons — dit-il — l'institution à la C.G.T. d'une commission permanente pour l'étude et l'application des moyens de prévenir la guerre.* »

Biso dénonce la campagne alarmiste qui vise à créer la psychose de guerre, et il évoque Romain Rolland, non pour le « calomnier grossièrement » comme a osé l'écrire Langumier dans l'*Humanité*, mais pour dire sa pensée sur l'évolution de l'auteur d'*Au-dessus de la mêlée :*

« *Romain Rolland a dénoncé le danger allemand comme tourné vers l'U.R.S.S. dont la défaite serait catastrophique pour la France.*

« *Mais* 1914 *était plus catastrophique encore pour la France puisque l'invasion n'était pas une menace, mais un fait.*

« *Romain Rolland fait aujourd'hui appel à notre raison pour obtenir notre éventuelle adhésion à la guerre.*

« *C'est une pareille raison invoquée par d'autres en* 1914 *qui nous a précipités dans la fournaise.* »

Où est la calomnie ?

Biso se prononce contre toute participation à la guerre, et il dépose la résolution des Correcteurs, signée d'une centaine de délégués, entre les mains du président, Crapier (6).

Hénaff

Hénaff repousse le Plan de la C.G.T. car celui-ci « maintient la collaboration des classes ». Il est

(6) Qu'en fit ce dernier ? On ne sait. Toujours est-il que la résolution des Correcteurs n'arriva pas à la Commission des résolutions où elle devait logiquement aller. Qui donc l'escamota ?

pour les nationalisations, mais sans indemnités aux gros capitalistes, seulement aux petits porteurs :

« *Comment le syndicalisme travaillera-t-il pour faire entrer dans les faits le Plan ? La tactique, la stratégie nécessaires pour faire aboutir le Plan ne sont pas suffisamment indiquées.* »

Hénaff se prononce pour le progamme du Front populaire, qui, renforcé par nos revendications immédiates, « *constitue la synthèse du Plan de la C.G.T. et du Plan de la C.G.T.U.* »

Finalement, Hénaff se déclare effrayé par la formule de Mathé, car le fascisme, qui impose la servitude, mène à la guerre. « *Notre lutte doit être menée contre les deux périls.* »

Jeannin

Pour *Jeannin* Programme et Plan n'ont pas à être opposés. Ils doivent se compléter :

« *L'erreur tragique que nous pourrions commettre, c'est de croire possible de nous attacher aux conséquences de la crise sans lutter contre les causes. Le programme du Front populaire vise les conséquences du mal. Le Plan de la C.G.T. veut l'atteindre à la racine même. Le programme du Front populaire n'a pas l'audace de s'attaquer aux forces économiques qui mettent en péril la démocratie. Il faut envisager des réformes plus profondes, et tenir compte du désir de neuf qui se manifeste partout.*

« *Une action sérieuse et raisonnée s'impose. Les leçons du passé et les leçons de l'étranger doivent nous servir. Le fascisme n'a pu réussir qu'autant que les démocraties ont voulu restreindre leur action à des objectifs immédiats au lieu de répondre aux espérances mises en elles. Le moment est venu où il faut orienter notre mouvement sur le terrain qui lui est propre, le terrain économique, afin de réaliser la démocratie économique sans laquelle la démocratie politique n'est que leurre.*

« *Dénoncer le scandale des 200 familles, l'oppression dont est victime la classe ouvrière ne servirait à rien, si l'on ne s'attaquait directement aux monopoles des congrégations économiques.* »

Delmas

Après *Giraud*, des Indirectes — qui défend le Front populaire — Delmas apporte une « nuance de la pensée confédérale », nuance qui se rapproche sensiblement du point de vue de Jeannin, et qui reçoit l'approbation chaleureuse des délégués ex-unitaires (7).

« *Le programme du Rassemblement populaire est une œuvre de circonstance, née de la menace fasciste, destinée surtout à l'ordre politique. Le chapitre sur la défense de la liberté, celui sur la défense de la paix me donnent dans l'ensemble satisfaction. Oui, il faut donner à ce pays la liberté qu'il n'a pas; oui, il est vrai que nous ne ferons pas triompher la paix sur des montagnes de canons et de mitrailleuses; nous voulons le désarmement; nous voulons la solution pacifique des conflits; nous voulons que les gouvernements mettent fin au chaos économique, cause de tous les périls.*

« *Mais le chapitre économique est extrêmement faible. On a fait l'alignement sur les éléments les plus modérés du Parti radical. Le résultat, c'est que ce programme aboutit à une carence absolue en matière économique. Si nous arrivions à adjoindre au Programme le Plan de la C.G.T. et les transformations de structure qu'il comporte, nous arriverions à un tout satisfaisant.* »

Delmas parle d'une « partie insuffisante » du Plan : celle qui vise les moyens d'action pour « *promouvoir le Plan et le faire passer dans la réalité* ». Il s'agit de la réforme constitutionnelle..., « *problème capital* ».

Le problème financier ne l'est pas moins: il place déjà le Front populaire dans une situation délicate :

« *Le fascisme attend son heure. Du côté de nos ennemis, on escompte la faillite du Front populaire; on est persuadé qu'une fois au pouvoir il ne pourra pas s'appuyer longtemps sur la volonté des masses. Et, d'un autre côté, je suis frappé de la timidité dont font preuve les dirigeants politiques du Front populaire. On a peur d'aller trop loin : Je n'ai qu'une crainte, c'est qu'on n'aille pas assez loin, qu'on ne porte pas le fer dans l'abcès, qu'en réalité on s'attache à de petites mesures destinées à donner des satisfactions de principe, mais qu'on ne règle point le problème économique tant qu'on aura l'enthousiasme des masses derrière soi. C'est le premier jour qu'il faut prendre le dessus.*

« *Il faudra régler tout de suite le problème de l'autorité dans ce pays, la restituer à la collectivité, qui en a été frustrée par des années d'abandon : il faudra mettre la banque et la presse à la raison, placer aux leviers de commande de l'administration des hommes sûrs. La question qui se pose, c'est de savoir si le Front populaire osera faire cela,*

« *Notre camarade Chambelland a dit :*

« *Si le Front populaire échoue, s'il fait faillite, c'est le fascisme* » (8).

« *Je suis de cet avis : si le Front populaire échoue, il n'y aura pas de force, même le syndicalisme, susceptible de prendre l'autorité et l'ascendant sur des masses désemparées et qui s'en iront vers des horizons dangereux. On ne fait pas impunément plusieurs faillites.* »

La conclusion de Delmas tient dans ces lignes :

« *La partie qui se joue est décisive, et vous voudriez que la C.G.T. se croise les bras et attende le résultat de l'expérience ? Ce n'est pas possible.*

« *La C.G.T. est à l'image du Rassemblement populaire. Il y a chez elle tous les éléments que l'on y peut trouver. Au lendemain du scrutin décisif, son rôle ne sera point d'aller revendiquer des places ni au Parlement ni dans le gouvernement : il sera de tonifier, d'exalter, de soutenir le Rassemblement populaire, de faire qu'il réussisse. La C.G.T. ne peut pas se tenir dans des attitudes négatives ou d'expectative : une trop lourde responsabilité pèse sur elle.* »

C'est dire — et là est à mon avis le danger ! — que la C.G.T. doit prendre sur ses épaules des responsabilités qui pourtant n'appartiendront en propre qu'à ceux qui vont être portés au pouvoir par les élections prochaines.

⁂

Ainsi se termine la séance du matin. Tout l'après-midi sera encore consacré à la discussion.

Les délégués syndicaux d'atelier

Voici le texte proposé par Chambelland pour être inclus dans le Plan de la C.G.T. Il a été retenu par la Commission. D'autre part, dans le même esprit, le *contrôle ouvrier* figure dans les revendications de la résolution d'unanimité :

Il devra être institué dans chaque entreprise ou atelier de plus de cinquante ouvriers une représentation du personnel sous une double forme :

1° Délégués syndicaux d'atelier ayant pour mission de veiller à l'application des conventions collectives et des lois sociales, particulièrement en ce qui concerne la durée du travail; la compétence de ces délégués s'étendra à toutes questions intéressant le personnel de l'établissement, notamment l'embauchage et le débauchage;

2° Délégués syndicaux à la sécurité dont la tâche sera de veiller à l'hygiène et à la protection contre les accidents du travail.

(7) Comme elle avait reçu celle de Semard lui-même, dans le dernier numéro des *Cahiers du Bolchevisme*.

(8) Il y a une nuance. J'ai dit exactement: « *C'est la porte ouverte au fascisme.* » Et j'ai ajouté en substance : « Seul, le mouvement syndical, s'il a su garder son indépendance, saura l'empêcher de passer. »
On entend d'abord un discours de réunion publi-

que du camarade *Dupuy*, des cheminots, duquel nous sommes bien aises d'apprendre qu'il n'est pas partisan de la « *politique du tout ou rien* ». (*Applaudissements ironiques.*)

Lacoste

Puis la parole passe à *Lacoste*, des fonctionnaires. Lacoste ne veut pas choisir.

« *Certains nous pressent de choisir entre le programme du Front populaire enrichi de quelques revendications supplémentaires et le Plan de la C.G.T. Je dois dire que ce choix n'a pas de sens. Rien, absolument rien, ne le justifie. Il n'y a entre l'un et l'autre aucune antinomie. Le premier vise à former le front antifasciste. Le second, le Plan de la C.G.T., a pour but de grouper sur des parallèles de départ très précises autour de l'armée de la classe ouvrière toutes les victimes de la crise et toutes les forces anticapitalistes.* »

Lacoste défend le contenu du Plan contre certaines des critiques qui lui ont été adressées.

« *On a reproché au Plan de constituer un redressement du capitalisme. Mais non. Si nous réclamons la nationalisation de la Banque de France, ce n'est pas seulement pour libérer l'Etat, c'est aussi pour diriger le crédit selon les exigences de l'économie et les besoins de la classe ouvrière. Il me serait facile d'ironiser sur l'attitude de ceux qui voyaient dans les aventures de la Banque des Coopératives une raison de ne pas pousser au premier plan la nationalisation de la Banque de France. On les a vus gémir, en juin dernier, dans les couloirs de la Chambre : « Nous sommes brimés par les banques ! »*

En conclusion, Lacoste revient à sa formule du début; il précise cependant :

« *Aujourd'hui, le rôle du syndicalisme est d'obliger le Front populaire à réaliser son programme par le Plan de la C.G.T.* »

Toujours la synthèse !

Delobelle

Le camarade *Delobelle*, ex-unitaire du Textile, ne combat pas le Plan, Mais, évidemment, des divergences subsistent.

A titre de suggestions, « *ne pourrait-on pas envisager la fixation d'un salaire minimum vital dans le cadre régional.*

Delobelle « *regrette les décisions prises par le comité fédéral et le comité confédéral vis-à-vis des chômeurs adhérents. Il ne faut pas que nos camarades, préoccupés de leurs propres revendications, oublient ceux qui ne peuvent pas s'organiser parce qu'ils manquent de cadres. Ainsi les travailleurs à domicile obligés à quatorze ou seize heures par jour.* »

Belin

Les débats sont clos. Restent à entendre trois secrétaires confédéraux. *Belin* passe le premier. Il va doner une série de définitions du programme du Front populaire qui devraient suffire à ceux qui demandent que l'on s'en tienne à ce seul programme :

« *Qu'est-ce donc que le programme du Front populaire ? Si l'on s'en tient à une définition donnée par le parti politique le plus modéré qui participait à son élaboration, il est seulement une nomenclature de thèmes de propagande, ce qui signifie qu'il n'engage même pas certains des signataires, réputés représenter un parti de gouvernement, à l'application intégrale de ce programme si les hommes en cause se trouvaient au pouvoir.*

« *Par un autre parti politique du Front il a été appelé : une liste de revendications.*

« *Quand certains de nos camarades affirmaient que ce programme est marqué d'électoralisme, ils rappelaient une vérité première, car il s'apparente étroitement aux panneaux électoraux dans lesquels on est principalement soucieux de satisfaire à toutes les clientèles dont on sollicite les suffrages, sans s'inquiéter d'établir aucun lien entre ces revendications, sans se soucier de savoir si elles sont dans l'ordre des possibilités.*

« *Nous avons d'autres soucis : notre mouvement ne peut se satisfaire de telles caractéristiques. Le programme du Rassemblement populaire est celui d'hommes qui, à la commission chargée de le rédiger, ont su dire non. Pour avoir insisté trop souvent sur l'introduction d'un certain nombre de formules qui nous tenaient à cœur, il parait que nous avons manifesté une intransigeance déplacée.*

« *Ce programme a été établi par des hommes rassemblés sur une idée commune : la défense des libertés publiques. Et la preuve est faite que l'unanimité apparait au Rassemblement populaire s'il faut défendre les libertés, mais elle est déjà chargée de réticences lorsqu'on examine les problèmes posés par la défense de la paix; et lorsqu'il s'agit de se pencher sur les questions économiques et sociales, l'éventail que constitue le Rassemblement se disloque et il n'est plus possible de s'entendre que sur des points d'un caractère tel que le programme n'a plus de consistance. Ses limites étroites ont été fixées par le Parti radical lui-même qui, sur les revendications sociales et économiques, a toujours manifesté une grande circonspection.* »

Après cette exécution capitale, Belin définit, avec une éloquence réelle, le rôle essentiel du syndicalisme : la conquête de la liberté économique.

Racamond

La tâche est dure pour *Racamond* qui vient ensuite défendre le programme du Front populaire :

« *Allons-nous oublier que dans notre pays il existe d'autres couches sociales que le prolétariat ? Quarante pour cent d'ouvriers dans la population active, quarante pour cent de petits paysans, artisans et petits commerçants, des millions d'anciens combattants qui ont aussi des revendications à défendre. Notre première préoccupation est de ne pas isoler notre organisation syndicale de ces masses profondes, sans le concours desquelles nous ne réaliserons pas seulement le programme du Front populaire, mais encore moins le Plan de la C.G.T...*

« *Abolition des lois scélérates, épuration des lois journalistiques, voilà déjà pour la défense de nos libertés une tâche importante.*

« *Il y a aussi la reconnaissance du droit syndical pour tous. Les travailleurs du bâtiment, de la métallurgie savent combien d'atteintes sont portées à leur droit syndical. Quand le Front populaire réclame le respect du droit syndical, est-ce une petite revendication ?...*

« *Il est un autre point sur lequel nous sommes tous d'accord: la défense de la paix. Je lis les premières lignes : « Appel à la collaboration du peuple et notamment des masses laborieuses pour le maintien et l'organisation de la paix. » La suite, c'est l'adhésion à la lutte sur le terrain international pour assurer la défense de la paix par la collaboration des peuples et en utilisant même les organismes qui sont déjà constitués.*

« *Revendications économiques ? Sur un certain nombre de points, nous avons dû faire des concessions, et même l'ancienne C.G.T.U. a su faire des concessions à la C.G.T. Mais la revendication de la limitation de la durée du travail sans réduction de salaire n'est-elle pas primordiale ?* »

Racamond se défend d'être « antiplaniste ». Mais à propos du Plan de la C.G.T. il fait des réserves en ce qui concerne :

1° la dévaluation;
2° les nationalisations et la gestion tripartite;
3° les moyens d'action.

Voici sa conclusion :

« *La C.G.T. doit dire qu'elle soutiendra tout ce que le peuple de France aura arraché sur le terrain politique. Si le gouvernement applique le Plan, il sera soutenu par la classe ouvrière, s'il flanche, il sera combattu. Mais nous ne voudrions pas laisser passer l'occasion d'appliquer nos solutions sous le prétexte de rester dans une tour d'ivoire, ce qui pourrait nous mener à la défaite. J'ai dit que nous maintiendrons l'indépendance du syndicalisme.*

« *Frachon vous l'a dit : nous serons disciplinés intégralement. Il ne peut y avoir ici aucune équivoque. Vous prendrez vos décisions. Nous travaillerons pour les appliquer ensemble.* »

Jouhaux

Le « général » se déclare d'accord au sujet des délégués d'atelier à condition que l'on précise bien qu'il s'agit de délégués choisis par les organisations syndicales.

— D'accord ! lui lance Charbit.

Il répond à un argument de Delmas :

« *Il y a entre les deux formations — Front populaire et C.G.T. — une différence dont il faut tenir compte.*

« *Si nous pouvons avoir ici des opinions politiques divergentes, nous sommes des salariés et des exploités au même titre. Il n'y a, parmi nous, que des exploités.* » (9).

C'est ensuite une analyse de l'état nouveau du capitalisme, que domine désormais la Banque.

Puis, une riposte : «*On nous a traités de partisans du tout ou rien et on a voulu essayer de laisser croire que nous subordonnions nos revendications immédiates et de toujours à la réalisation du Plan. Il y a évidemment bien des contradictions dans ce qui a été ici affirmé par les uns ou par les autres : lutte de classes lorsqu'il s'agit d'affirmation contre le Plan de la C.G.T., et collaboration de classes lorsqu'il s'agit du Front populaire.*

« *Les contradictions sont peut-être humaines; pourtant, elles obligent à faire quelques remarques. Des camarades sont venus parler de la nécessité des contrats collectifs, de la semaine de quarante heures, des congés payés, etc... Vraiment, la C.G.T. aurait-elle oublié ces revendications et fallait-il le présent congrès pour qu'elle y pensât de nouveau ?* »

A propos du choix que l'on veut imposer au Congrès, Jouhaux aurait voulu « *n'avoir point à discuter du programme du Front populaire dans ce Congrès, ne voulant être pour rien au monde dans ce qui pourrait diminuer le Front populaire. Mais sommes-nous responsables du fait qu'aucun des partis politiques qui constituent le Front populaire n'a accepté comme son programme celui du Front ? Tous ont considéré qu'ils devaient aller à la bataille électorale avec leur propre programme, et que le programme du Front pouvait être la couverture de l'action électorale pour la deuxième bataille pour les élections. Ainsi les partis auraient déclaré vouloir conserver leur programme, rester entièrement libres, et c'est à la Confédération Générale du Travail que l'on demanderait de se lier et de se départir de son Plan ?*

« *Non, cela ne nous est pas possible. Le Front populaire, nous avons accepté son programme comme un minimum, mais nous n'avons pas entendu lui subordonner le nôtre et notre action. Nous ne sommes pas ici un groupement politique. Nous sommes une confédération de groupements professionnels, et notre force ne tient pas seulement au nombre que nous représentons : elle tient à la puissance que dans chaque domaine industriel, par notre capacité technique, nous représentons.*

« *La grève générale, ce n'est pas la grève générale politique. C'est la grève générale professionnelle.* »

Après un long exposé sur la dévaluation — laquelle apparaît désormais inévitable — Jouhaux conclut :

« *Le Plan n'est pas la transformation totale; mais il permet à la classe ouvrière de prendre ses responsabilités au poste qu'elle a choisi. Avec Delmas, nous le disons : « Ce n'est pas au poste ministériel, c'est dans les rouages qui permettront à la nouvelle économie de se construire. Alors, les vieux cadres éclateront et viendra l'économie de nos rêves.* »

Unanimité et escamotage

Cette réponse faite, il semble qu'il n'y ait plus qu'à passer au vote. Mais non, une résolution a été remise au président : ce texte demande un vote d'unanimité. Jouhaux déclare qu'il ne veut pas de l'unanimité dans la confusion. Mais Racamond assure que c'est sur la base du Plan de la C.G.T., dans le cadre du Plan de la C.G.T. que l'unanimité doit se faire. Ce point étant bien précisé, il est décidé que la commission sur l'action de la C.G.T. établira une résolution dans ce sens. La séance est levée à près de 20 heures.

Dernière séance, le lendemain jeudi, à 15 heures, sous la présidence de Laurent.

Le rapport de la Commission des résolutions diverses provoque une vive émotion par le fait que la résolution des Correcteurs contre la guerre n'a pas été examinée par cette commission.

Comme des délégués protestent contre cet escamotage, en un tournemain le président, Laurent, fait renvoyer la résolution des Correcteurs à la Commission administrative. L'opposition de nombreux délégués postiers et instituteurs provoque un nouveau vote à main levée, mais également favorable au renvoi. Avec frénésie, les ex-unitaires votent pour le renvoi, en compagnie des plus réformistes des ex-confédérés. On constate que les adversaires de toute motion contre la guerre — c'est-à-dire les partisans de la guerre — sont les plus nombreux... Triste !

Mais deux jours ne devaient pas s'écouler avant que le problème de la guerre fût de nouveau posé avec une tragique acuité. On peut admirer combien, en la circonstance, les adversaires — il y en eut des deux côtés — de la résolution des Correcteurs ont eu le sens de l'opportunité. Renvoi à la Commission administrative !...

On adopte le rapport de la Commission des statuts qui prévoit quelques aménagements de détail: à cette commission les ex-unitaires ont renoncé à leur prétention d'avoir trois secrétaires confédéraux au lieu de deux.

Lacoste présente ensuite la résolution d'unanimité adoptée par la commission. Aucune opinion hostile ne se manifeste. Le texte est adopté par l'ensemble du Congrès, après une déclaration de Racamond et de Jouhaux. Ce dernier efface en partie l'impression désastreuse causée par le renvoi de la motion des Correcteurs en s'affirmant vigoureusement : « *Contre la guerre !* CONTRE TOUTES LES GUERRES ! »

C'est le mot de la fin...

Moins de 48 heures après, les événements devaient lui donner toute sa raison d'être.

⁂

Il est sûr que le vote d'une résolution d'unanimité correspond au sentiment réel de la grande masse des syndiqués. Ceux-ci n'auraient pas compris qu'un Congrès parachevant la reconstitution de l'unité syndicale se terminât par une opposition entre minorité et majorité. D'autre part, nos adversaires de classe, qui n'espéraient qu'une unité précaire, en seront pour leurs frais. Nous n'avons donc qu'à nous réjouir de nous être ralliés à cette résolution.

Le propre des résolutions de ce genre est d'être votées par tous sans contenter complètement personne. Libre à d'autres que nous de revenir aujourd'hui sur le vote qu'ils ont émis. Pour ce qui nous concerne, s'il est vrai que nous étions adversaires d'une adhésion totale au programme du Front populaire, il nous suffit d'enregistrer que la C.G.T. a reçu le mandat *d'exiger la réalisation* des revendications inscrites à ce programme. Ainsi, le mouvement syndical a pris date. Nous saurons nous en souvenir en temps opportun.

Nous serons, quant à nous, fidèles au vote que nous avons émis. Au sein du mouvement syndical désormais uni, nous déploierons nos efforts pour développer au maximum l'esprit syndicaliste que le Congrès de Toulouse a montré bien vivant, en dépit de tous et de tout. L'unité faite, nous sommes sûrs maintenant, l'action quotidienne aidant, de la renaissance, dans ce pays, du syndicalisme révolutionnaire. S'il ne fut pas complètement un nouveau Congrès d'Amiens, le Congrès de Toulouse a fait un très grand pas dans cette voie.

M. CHAMBELLAND.

---

(9) — Ce qui n'est évidemment pas le cas du Front populaire.

Marcel MARTINET

Les Humbles *viennent de publier un numéro spécial consacré à notre ami Marcel Martinet. De cette gerbe d'hommages, nous reproduisons ci-dessous celui de Pierre Monatte.*

Au moment où il semble que nous soyons en train de revivre des heures sombres, nos camarades ne liront pas sans émotion cette page où Monatte évoque ses souvenirs d'août 1914, *alors que, dans un Paris fanatisé par le nationalisme, seule une petite poignée d'hommes tenait bon, contre le courant.*

Au moins avons-nous le réconfort de retrouver autour de nous, en 1936, *ceux qui surent, à ce moment-là, sauver l'honneur du mouvement ouvrier français.*

⁂

Quand je regarde à vingt ans en arrière, vingt années remplies d'événements, si je vois un certain nombre d'écrivains et d'artistes témoigner de la sympathie pour le mouvement révolutionnaire, j'en vois peu se mêler à lui et participer à sa vie. Durant les années de guerre, pendant celles qui suivirent, marquées par les révolutions russe et allemande, plus près de nous encore, on peut compter sur les doigts ceux qui vinrent lutter contre la guerre et pour la révolution. Dans notre courant du syndicalisme révolutionnaire, je n'en ai vu qu'un seul. Il a tenu bon pendant vingt ans. Il a partagé les bons et les mauvais jours. Les mauvais, de beaucoup plus nombreux. Il n'a pas jugé indignes de lui les mille petites misères, la foule de pénibles efforts dont est faite la vie journalière d'un mouvement. C'est Martinet.

Dire que très peu d'écrivains et d'artistes se sont mêlés vraiment au mouvement révolutionnaire peut sembler bizarre, surtout en cette année 1935, où ils affluent, parait-il, dans les rangs communistes.

Y aurait-il quelque chose de changé?

J'attendrai pour le croire. Lors de l'affaire Dreyfus, l'afflux ne fut pas moins important. Le lendemain, qu'en restait-il? De l'afflux que connut l'anarchisme à une autre période, qu'est-il demeuré? Paul Adam, frappant à la porte de l'Académie, ne se souvenait probablement plus d'avoir écrit à propos de Ravachol qu'un nouveau saint nous était né.

Dans le dernier flux, les jeunes sont évidemment le grand nombre. Mais leurs têtes de file sont des plus de quarante ans. Ils avaient vingt ans en 1914. Peut-on savoir ce qu'ils faisaient et ce qu'ils pensaient pendant la guerre. En mars et octobre 1917, à la nouvelle de la Révolution russe et pendant les années où elle a été en danger? Ont-ils participé à l'espérance révolutionnaire d'après la Révolution allemande? Et quand cette espérance est tombée, vers 1923-1924, ont-ils gardé en eux-mêmes la confiance que la vague révolutionnaire reviendrait sur le monde? Ou bien dormaient-ils? Mais alors, qu'est-ce qui les a tirés de leur sommeil?

Ils sont là maintenant, c'est l'essentiel, dira-t-on. Non, ce n'est pas l'essentiel Ils risquent de partir aussi vite qu'ils sont venus, s'ils viennent au secours de la victoire qu'ils croient, sinon acquise, au moins certaine; s'ils ne sont attirés vers le communisme et la Russie, qu'ils découvrent en 1935, que par tout ce qui en a éloigné les amis de 1917; si la Révolution est pour eux un tas de choses plus ou moins obscures et non, en premier lieu, l'émancipation de la classe ouvrière.

Daniel Halévy pensant probablement à ce qu'avaient ressenti ses amis dreyfusards et lui-même, a écrit quelque part, avant-guerre déjà, que l'esprit révolutionnaire est un état fiévreux de l'âme, une irritation et un délire. Les jeunes intellectuels communistes de 1935 peuvent réfléchir avec profit sur cette définition. Passée la fièvre, éteint l'esprit révolutionnaire! Pour combien s'éteindra-t-il? Pour tous ceux qui n'arriveront pas à identifier, sans fièvre, sans irritation, sans délire, l'esprit révolutionnaire avec la mission historique de la classe ouvrière. Espérons qu'il en restera tout de même quelques-uns. Les autres, cette variété de gourme jetée, deviendront de francs bourgeois, peut-être les pires bourgeois.

Martinet n'a jamais séparé le socialisme de la classe ouvrière. Au temps où il cherchait, socialiste dégoûté par l'électoralisme aussi bien que par le socialisme des professeurs, il venait bavarder à notre local de la *Vie ouvrière* d'avant-guerre, au Quai Jemmapes. Mais nous ne nous sommes bien connus, nous ne nous sommes liés que plus tard, aux premiers jours d'août 1914.

J'ai cru longtemps que ça remontait aux obsèques de Jaurès. Ce n'était pas exact. Nous nous y sommes rencontrés, mais Martinet dit nous avoir trouvés sur la réserve. Nous, c'est-à-dire l'infime poignee que nous étions : Rosmer, Tourette, Brisson. (Dumoulin avait rejoint le dépôt l'avant-veille; Merrheim était dans un autre groupe, avec ses camarades des Métaux.) Réservés, comme en boule, nous avions des raisons de l'être. Nous n'étions pas encore des pestiférés, mais nous allions le devenir.

Nous ne participions pas à l'atmosphère générale.

Quelques jours après, sous la porte de la *Vie Ouvrière*, se trouvait un mot glissé par Martinet : « Est-ce que je suis fou? Je continue à penser ce que je pensais il y a huit jours. » Le lendemain, nous allions chez lui, Rosmer et moi. Nous étions aux aguets de tous les signes de résistance. Les signes étaient rares: ils ne confirmaient pas toujours les espérances éveillées en nous. Cette fois, notre espérance fut comblée. C'est de ce jour que date notre amitié. Il y a de cela vingt et un ans.

Il est impossible à ceux qui n'ont pas vécu ces jours d'août 1914 de se les représenter. Nous-mêmes, nous avons de la peine à les reconstituer. Un coup trop dur sans doute. Tout s'est écroulé sur notre tête. La guerre, nous étions de ceux qui l'avaient vue s'approcher, mais nous ne pouvions croire que nos bras, nos volontés, nos organisations ne lui barreraient pas la route. Elle est là. Plus de barrages devant elle. Elle emporte tout. Envolées les promesses de résistance; arrachées les idées de la veille; comme si un tourbillon dépouillait les hommes de leurs vêtements de pensées. Le sentiment de la lutte de classe, l'internationalisme n'étaient-ils donc qu'une simple pelure et non pas notre chair même? Des troupes de brutes et de fanatiques dans les rues de Paris saccagent les boutiques Maggi et les maisons allemandes. Les gares regorgent d'hommes qui partent. Les maîtres de l'heure leur claironnent qu'ils s'en vont défendre le pays et la liberté, détruire le militarisme C'est le rôle des maitres de chaque côté de la frontière, de cacher leurs desseins sous de belles paroles. Mais qui peut les croire? Personne.. Tout le monde. Les porte-parole du socialisme, du syndicalisme, de l'anarchisme compris.

Ce n'est pas possible! C'est la réalité pourtant. Tout est fini. Tout est perdu. C'en est fait du socialisme et de la civilisation. Il nous faut des semaines pour cuver notre désespoir. Quoi qu'il arrive, nous ne hurlerons pas avec les loups.

La petite poignée d'août 1914 tient parole. Pour résister à tous les vents, on se serre plus étroitement les uns contre les autres. Une première lueur brille. Nous ne sommes pas seuls. Les partis socialistes russes se sont tous prononcés contre la guerre. Peu après, la grande voix de Romain Rolland. Ensuite,

la venue de Trotsky : « Tout fini, tout perdu? Allons donc! Derrière la guerre se profile la révolution. La guerre enfantera la révolution. » En attendant, quelques mois plus tard, c'est Zimmerwald.

...Si les Russes ont été capables en 1917 de faire leur révolution, c'est peut-être parce qu'ils avaient été capables de se dresser contre la guerre, de s'en désolidariser, en 1914.

⁂

Arrive la paix, la démobilisation. La petite poignée de 1914, ceux qui restent renforcés par ceux qui les ont rejoints, reprend la publication de la *Vie Ouvrière*. Naturellement, Martinet en est. Il va s'agir de tirer la leçon de la défaite de 1914, de la capitulation devant la guerre; de refaire un mouvement ouvrier révolutionnaire.

Pour cela, rassembler le plus de forces possible. Pour rassembler, est-il sage de raviver les questions du début de la guerre? N'est-il pas préférable de regarder seulement le présent et l'avenir? Nous sommes si faibles et si peu nombreux. La minorité de guerre s'est brisée au congrès confédéral de juillet 1918. Merrheim et Bourderon ont rejoint Jouhaux. Dumoulin aussi, puis Million un peu plus tard. Que pouvons-nous faire? On fera ce qu'on pourra. Avec les moyens que l'on aura.

Nos moyens étaient réduits. Pour économiser les frais d'hôtel, lors du Congrès confédéral de Lyon, en septembre 1919, le premier d'après-guerre, avec Rosmer et Martinet, nous avions demandé l'hospitalité à ce brave Lac, un camarade cordonnier de Montchat qui vivait seul dans son échoppe; il étendait par terre, pour nous trois, ses matelas. Il nous arrivait souvent d'arriver au congrès la séance commencée, comme le matin où l'on me dit à l'entrée : « Dépêche-toi, c'est à ton tour de parler. »

1919, les dirigeants de la C. G. T. promettent à Lyon un grand coup de barre à gauche. Une fois revenus, ils donnent un grand coup de barre à droite sur Washington. Deux ans après, c'était la scission. Impuissant à se redresser, le mouvement syndical se brisait. Le parti socialiste avait déjà effectué sa rupture; mais ce qui est logique sur le terrain des partis ne l'est pas sur le terrain syndical. Il peut y avoir autant de partis qu'il y a d'opinions politiques. Le mouvement syndical ne peut être qu'un, puisqu'il doit grouper tous les salariés, en tant que salariés, en face du patronat. La scission syndicale complète la défaite subie par la grève générale de 1920. Partout d'ailleurs, la classe ouvrière reculait. Le fascisme allait faire sa marche sur Rome. Le deuxième bond de la Révolution allemande allait être raté. Les possibilités révolutionnaires créées par la guerre étaient épuisées. C'en était fait de la révolution mondiale. Il ne restait que la Révolution russe. Pourrait-elle venir jusqu'au retour de la grande vague révolutionnaire? Pour qu'elle tienne jusque-là, nous étions prêts à tout pour la défendre.

Martinet avait été déjà appelé à *l'Humanité* quand j'y montai à mon tour en 1922, quoique non-membre du parti communiste. Il devait en partir le premier. Pour des raisons de santé. Nous avons pesté un peu contre lui à l'époque. Nous pensions qu'il « s'écoutait ». Il y avait tant à faire si l'on voulait faire un journal neuf, un journal uniquement dévoué à la classe ouvrière. Déjà les bonnes volontés soulevées un temps retombaient sur elles-mêmes; les préoccupations électorales revenaient, tandis que pointaient le sectarisme et le jésuitisme de la bolchévisation. Il y avait trop à faire, et nous étions trop peu pour le faire. Martinet était parti. Hélas! il ne s'était pas écouté assez; le mal était là. Il ne devait plus reprendre une part acvtive.

Mais il suivait de loin le mouvement. C'était quelque chose pour nous de pouvoir éprouver si nous étions toujours dans la bonne route. De même que nous avions réagi de la même façon devant la guerre, devant la Révolution russe de 1918 à 1923, nous avons réagi pareillement devant la crise du parti communiste en 1924, crise française et contre-coup de la crise russe consécutive à la mort de Lénine conjugués; devant le trotskysme, en 1929, recommençant l'expérience d'un parti politique révolutionnaire; de la même façon aujourd'hui devant la Russie, devant les menaces de guerre.

La meilleure boussole, c'est de n'avoir pas d'autre intérêt que celui de ses idées, pas d'autre désir que d'être utile à sa classe, pas d'autre ambition que d'avancer avec ses idées, de reculer avec elles, de tomber même, s'il faut tomber.

Martinet aime dire qu'il est un vaincu, que nous sommes des vaincus. On nous retrouve souvent seuls en effet? On dirait que nous aimons nous singulariser L'esprit de contradiction? Fichtre non! Le plaisir d'aller contre le courant? Ce n'est pas si folâtre. Alors, quoi? Le goût du malheur? Non, le besoin de ne pas se duper soi-même pour ne pas duper les autres.

Si les Russes disaient : « Nous avons fait ce que nous avons pu. Ce n'est pas le socialisme évidemment », nous les comprendrions. Nous ne les comprenons pas quand ils veulent faire prendre leur capitalisme d'Etat forcené pour du socialisme. Nous ne comprenons pas davantage ceux qui grognaient contre la Révolution Russe il y a quinze ans et qui bâillent d'admiration devant la Russie d'aujourd'hui, même quand ils s'appellent Romain Rolland.

Nous préférons Martinet. Il ne crie pas au triomphe quand c'est encore la défaite. Il n'accepte pas de s'asseoir à la table des puissants pour chanter leur gloire. Il reste fidèle à ses *Temps Maudits*. C'est le meilleur moyen, et peut-être le seul, de préparer le triomphe véritable de nos idées et de notre classe.

Pierre MONATTE.

TRAITÉ « LIBREMENT CONSENTI »

JÉSUITISME GOUVERNEMENTAL

Le gouvernement et hélas ! une grande partie de la presse « ouvrière » s'époumonent à répéter que la démilitarisation rhénane n'a pas été seulement stipulée par le *diktat* de Versailles, mais encore par Locarno, traité *librement* consenti par l'Allemagne.

C'est là pur jésuitisme. Locarno comme Versailles fut un traité *imposé*. Ne se rappelle-t-on donc plus dans quelles conditions il a été signé ? Les troupes franco-anglaises occupaient alors toute la Rhénanie et le traité de Versailles stipulait que cette occupation durerait tant que les obligations imposées à l'Allemagne par le traité, notamment le paiement des centaines de milliards des « réparations », n'avaient pas été remplies par elle.

Comme le paiement de ces milliards n'avait été effectué que partiellement et qu'il était bien évident qu'il ne pourrait jamais l'être totalement, le gouvernement français déclarait qu'il était en droit de maintenir l'occupation de la Rhénanie indéfiniment. Pour mettre un terme à cette occupation indéfinie de la Rhénanie, l'Allemagne accepta de renouveler l'engagement déjà contenu dans le Traité de Versailles de laisser la Rhénanie exposée sans défense au feu des canons français.

Mais alors en quoi l'engagement diffère-t-il du Traité de Versailles ? En quoi n'a-t-il pas, comme celui-ci, été imposé par la force ? Versailles a été imposé sous la menace d'une avance des troupes française au delà du Rhin; Locarno l'a été sous la menace d'une occupation permanente de la Rhénanie. Où est la différence ?

Un article de Paul Faure

On sait le peu de sympathie que nous professons pour le Parti socialiste et les profondes divergences qui nous séparent de lui. Mais il faut reconnaître que son attitude, en ce moment du moins, est sensiblement différente de celle du Parti communiste. Si le *Populaire* du 8 mars renferme des manchettes et un article de Rosenfeld qui ne dépareraient pas un quelconque journal bourgeois-national, par contre il contient un excellent article de Paul Faure dont nous croyons utile d'enregistrer le passage essentiel :

Il était absurde de supposer que l'Allemagne accepterait longtemps d'être désarmée alors que, contrairement au texte du traité de Versailles, le désarmement des autres n'a pas suivi et que partout la thèse de la sécurité par les armes a prévalu.

Alors, le gouvernement de Berlin a dépensé plus de cent milliards dans la reconstitution de ses forces militaires, navales et aériennes.

La brèche était d'importance dans l'édifice du traité de Versailles.

Il était insensé aussi de croire qu'un grand pays de plus de soixante millions d'habitants supporterait, dix-sept ans après la cessation des hostilités, la démilitarisation d'une partie de son territoire sous le contrôle des vainqueurs.

Hitler, théâtralement, y a mis un terme.

Encore une fois, tout cela était fatal. Voilà à quoi devait aboutir la politique extérieure des alliés, où la France, de Poincaré à Laval, a joué les premiers rôles.

Au lieu de vouloir la paix, de chercher à comprendre le point de vue des autres, on s'est entêté, aussi orgueilleusement que sottement, sur la lettre étroite des traités.

On dénonçait comme mauvais Français ceux qui envisageaient la revision de positions peu solides dans la théorie et vermoulues dans la réalité.

On se drapait dans la politique de prestige.

Les résultats sont venus : il ne reste plus grand'chose de la lettre et de l'esprit des traités, ni de la politique de prestige.

Et maintenant ?

Tout est à faire, tout est à recommencer, ou même à commencer.

L'hypothèse, en tout cas, que nous refusons d'admettre, c'est que la guerre puisse surgir du conflit diplomatique ouvert par le coup de théâtre de Berlin.

Contre la guerre
Contre l'Union sacrée

FAITES LIRE PARTOUT

« La Révolution Prolétarienne »

Le transfert du corps de Marie Guillot

Les camarades de la section de Saône-et-Loire du Syndicat National des Instituteurs nous prient d'aviser nos lecteurs que le transfert du corps de notre amie regrettée Marie Guillot, au cimetière de Chalon-sur-Saône, aura lieu le jeudi 19 mars prochain.

Réunion à la gare de Chalon, à 10 heures, pour se rendre au cimetière de l'Ouest.

De la part de Mme et M. Bernard-Guillot, de toute sa famille, du Syndicat de l'Enseignement et de l'Union des Syndicats de Saône-et-Loire.

Le nouvel organe du nationalisme intégral

Samedi 7 mars éclatait ce que tout le monde appela « un coup de tonnerre » : la décision de Hitler de remilitariser la zone rhénane, en dépit du traité de Versailles et du pacte de Locarno. Une telle décision était prévue depuis pas mal de temps par les augures. Il n'empêche que la presse se mit aussitôt à passionner l'opinion, à l'affoler même, créant en quelques heures, à Paris, une véritable psychose de guerre.

Dans cette besogne, un journal s'est particulièrement distingué : *l'Humanité.*

Quand nous disions que la déclaration de Staline préparait l'Union sacrée en France, nous ne pensions pas être si bons prophètes.

Simples extraits de l'*Humanité :*

Dimanche 8 mars :

« *La paix ne demande pas qu'on la bêle.* »

« *Hitler veut isoler la France afin de pouvoir l'attaquer à son heure.* »

« *Réalisons* L'UNION DE LA NATION FRANÇAISE *contre ceux qui, en France, de concert avec les fauteurs de guerre de l'étranger, veulent nous conduire au massacre.* »

« L'UNION DE LA NATION FRANÇAISE *pour la défense de la liberté, voilà le rempart infranchissable où se briseront les assauts des fauteurs de guerre.* »

« *Le gouvernement français semble résolu à la fermeté.* »

« *Le nouveau Locarno que suggère le Führer, la nouvelle institution genevoise qu'il envisage n'ont qu'un objet : couper la France du reste de l'Europe.* »

Lundi 9 mars :

« UNION DE LA NATION FRANÇAISE POUR LA PAIX ! » (Titre sur cinq colonnes).

« *Le président du conseil a prouvé hier* D'UNE MANIÈRE IRRÉFUTABLE *que le prétexte invoqué par Hitler pour envoyer les troupes du Reich dans la zone démilitarisée était fallacieux et vain.* »

« ...L'EUROPE PACIFIQUE, *une fois de plus bafouée et souffletée par le chef des nazis, se trouve placée en face du fait accompli.* »

« *Le coup de force rhénan rend toute autre négociation impossible.* »

Mardi 10 mars :

« *Après les paroles prononcées hier par M. Eden à la Chambre des Communes,* ET QUI ONT ÉTÉ LOIN D'APPORTER AUX AMIS DE LA PAIX TOUS LES APAISEMENTS DÉSIRABLES... »

« *...Il semble que le gouvernement demandera à la Chambre un vote de confiance, destiné à montrer à l'opinion internationale que* LA REPRÉSENTATION ÉLUE DU PAYS EST UNANIME *tout au moins à condamner le coup de force hitlérien.* »

« *Hitler s'est ingéré* INSOLEMMENT *dans les affaires de la France...* »

« *Ce plan* (le plan de Hitler) *ne compromet pas la sécurité de quelques-uns. Il menace la sécurité de tous, sans excepter la sécurité britannique.* IL EST EXTRÊMEMENT FACHEUX QUE M. EDEN NE L'AIT PAS COMPRIS. »

« *Il* (le discours de M. Eden) *est aussi décevant que possible.* »

On pourrait aligner les citations semblables par dizaines. L'*Humanité* est descendue — déjà ! — au-dessous de ce qu'elle fut en août 1914, où, pourtant...

L'organe du nationalisme intégral, ce n'est plus l'*Action Française*, c'est l'*Humanité* !

Le gérant : M. CHAMBELLAND.

LA COOTYPOGRAPHIE - COMBEVOIE - DEF. 02-80

VIENT DE PARAITRE *Collection Etudes et Documents sur la Guerre N° 12*

ALFRED ROSMER

Le Mouvement Ouvrier pendant la Guerre

DE L'UNION SACRÉE A ZIMMERWALD

Combien de fois des camarades nous ont demandé ce qu'ils pourraient bien lire sur le mouvement ouvrier pendant la guerre. Ces questions se faisaient plus nombreuses encore depuis quelques mois, où la guerre menace de nouveau de toutes parts et impose aux travailleurs de déterminer, dans une situation complexe, leur attitude et leur action. D'autre part, le mouvement d'unité syndicale — comme maintenant celui pour le parti unique du prolétariat — poussait les jeunes camarades à rechercher les causes de la scission, disparues dans les controverses volontairement confuses de leurs dirigeants. Etait-ce bien la guerre la raison profonde ?

Mais nous ne pouvions leur indiquer aucun livre qui fût substantiel et sérieux, surtout sur la première période de la guerre — à peine quelques brochures, dont certaines appellent toutes réserves.

Enfin, voici le livre qui apporte la réponse à leurs multiples questions.

Est-ce une Histoire? L'auteur — qui fut acteur de premier plan dans ces événements — s'en défend, trop modestement. Acceptons que ce ne soit qu'une contribution à une histoire définitive. Mais elle est d'importance. Elle apporte surtout à tous ceux qui n'ont pas vécu cette époque et veulent la comprendre, une masse de données et un tableau d'atmosphère. Celui-ci se forme tout naturellement sous nos yeux par la succession de tranches de vie courante que Rosmer puise dans ses souvenirs. Pour celles-là, il nous offre un travail vraiment complet et plein de pièces inédites, qui serre de près le sujet du livre : du déroulement de l'abdication à la renaissance du mouvement révolutionnaire.

Il ne faut surtout pas — particulièrement aujourd'hui — y aller chercher de la petite Histoire. Les personnes — même si certaines sursautent au rappel de leur rôle d'hier — n'occupent de place qu'autant que Rosmer dresse le bilan général d'une faillite. Son jugement est de portée générale. Le sens du livre est dans l'explication d'une époque et dans sa leçon, qu'il ne faut laisser ni perdre ni atteindre. C'est ce qui se dégage d'ailleurs clairement de toutes les pages de ce document essentiel.

⁂

Des camarades trouveront peut-être ce livre cher. Mais à la réflexion, il leur apparaîtra certainement qu'il correspond strictement à son importance matérielle, et il va de soi que notre Coopérative fait exécuter ses travaux dans les conditions syndicales. C'est là une forme de solidarité ouvrière qui devrait trouver son complément dans des souscriptions plus nombreuses à nos Editions — seul moyen qui nous permettrait d'en diminuer le prix.

Un volume in-8 carré de 600 pages. Prix : **45** fr.

Le prix de souscription à **30** *francs sera maintenu jusqu'au 1er Mai*

LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, rue de Sambre-et-Meuse, Paris-Xe

Téléphone : Combat 08-02 — Chèque postal : Paris 43-08

D'abord, comprendre !

Le volume que nous offre la collection de la " Révolution Prolétarienne ", est une nouvelle édition de l'ouvrage du même auteur, publié en 1925 par la *Librairie du Travail* et portant le même titre. La présente édition nous donne un livre nettement supérieur au premier. *Louzon* domine mieux son sujet. Il l'a médité et creusé et il fait bénéficier le prolétariat du fruit de son étude et de ses observations.

La présente *Economie capitaliste* est d'une tenue plus hautement scientifique que la première. *Louzon* s'est attaché, tant dans l'exposé des principes que dans la démonstration des problèmes, à éviter la métaphysique des arguments psychologiques pour s'appuyer sur la réalité scientifique. Il le fait avec le maximum de simplicité, sans aucune pédanterie, en essayant d'être concret le plus possible...

...Il est impossible, dans le cadre de ce compte rendu, de citer tout ce qui, à divers titres, est intéressant dans ce livre et de le discuter. Nous en recommandons vivement la lecture et même l'étude à nos camarades. Ceux qui veulent connaître la conception marxiste de l'économie capitaliste trouveront là l'enseignement clair et complet qu'il leur faut.

" LE FONCTIONNAIRE SYNDICALISTE "
(Décembre 1935)

Lisez tous :

l'Economie Capitaliste

Principes d'économie politique

par Robert LOUZON

Un volume, envoyé franco contre 12 francs versés
à notre Compte postal : " LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE " 734-99 Paris